

Vitry

N° 102 - Novembre 2013

le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales de la ville de **vitry-sur-seine** 



Cimetières Lieux de mémoire et de recueillement

Événement



P. 6

Seine-Amont

Premier Forum
intercommunal
pour l'emploi

Portrait



P. 18

Gaël Samuel

L'humain d'abord

ENVIE de RANGEMENT



MEUBLES
EUSTACHE

12, av. de la République - Nationale 305
94600 CHOISY-LE-ROI (face mairie)
Tél. : **01.48.84.76.84**



Station Technique
Agréée

2012
PROFESSEUR

Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE



Dépannages appareils gaz
Détartrage d'installation
Contrat d'entretien
Ramonage
Remplacement
d'appareils



FRISQUET - GEMINOX
CHAPPEE - AUER - STYX
IDEAL STANDARD
VAP
DE DIETRICH



www.vb-gaz.fr

1, rue George Sand
94000 CRETEIL
Fax : 01 46 80 15 75

01 46 81 30 36

VIA Bella

Boutiques,
Restaurants,
Services



Centre Commercial
via bella



18

Dossier Cimetières

Les cimetières se doivent de répondre aux besoins des usagers et d'accompagner les transformations de la société.



#102
Novembre 2013

Vitry le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales, édité par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directeur de la publication
Jean-Pierre Moineau

Rédactrice en chef
Marjorie Andrès (M. A.)
01 46 82 83 96

Secrétaire de rédaction
Christine Le Bras
01 46 82 84 80

Rédaction
Adeline Chérion (A. C.),
Paule Herouard (P. H.)
01 46 82 84 66,
Gwénaél le Morzellec (Gw. M.) 01 46 82 84 66,
Nathanaël Uhl (N. U.)
01 46 82 80 19,
Stéphane Laforge (S. L.),
Joëlle Cuvilliez (J. C.),
Sylvaine Jeminet (S. J.),
Véronique Petit (V. P.),
Jean-Philippe Trigla (J.-P. T.)

Photographe
Sylvain Lefeuvre
01 46 82 84 79

Conception graphique
Direction de la communication

Maquette :
Gaëlle Gonnet,
François Roué,
Valentin Soen

Impression : Grenier
Publicité : HSP
01 55 69 31 00

Hôtel de ville
01 46 82 80 00
lemensuel
@mairie-vitry94.fr

6



Événement Forum intercommunal pour l'emploi

14



Conseil municipal
Séance du 9 octobre

32



Itinéraire
Le monument aux morts

26



Portrait
Samuel Gaël

et aussi ...

- 12 > Mon œil
- 28 > Bons plans
- 29 > Chroniques
- 31 > Zoom, les refuges pour les oiseaux
- 34 > Tribunes
- 41 > État civil et inscription sur les listes électorales
- 42 > Petites annonces

Hôpital Privé VITRY

Des soins pour tous

Site Noriets

Maternité • Néonatalogie
Chirurgie • Aide Médicale à la Procréation

**Urgences gynécologiques
et obstétricales 24h/24**

01.46.77.03.94

12, rue des Noriets - 94400 Vitry-sur-Seine
Standard 01 45 59 55 00
accueil.maternite@clinique-les-noriets.fr

Site Pasteur

Médecine • Chirurgie
Scanner • IRM

Urgences 24/24

01.45.73.35.36

22, rue de la petite Saussaie - 94400 Vitry-sur-Seine
Standard 01 45 73 35 35
contact@cliniquepasteur-94.fr



HÔPITAL PRIVÉ VITRY



HÔPITAL PRIVÉ VITRY



Alain Audoubert
Maire de Vitry-sur-Seine

Impôts : les entreprises au détriment des ménages



◀ Remise des prix du concours des Maisons et balcons fleuris au parc du Coteau-Marcel-Rosette, le 6 octobre.



◀ Vernissage de l'exposition sur le futur centre aquatique à la Maison des projets, le 8 octobre.



◀ Réunion du conseil municipal, le 9 octobre.

Les mesures fiscales du gouvernement Fillon, qui n'ont pas été remises en cause, frappent, pour la deuxième année consécutive, durement tous les ménages, et notamment les plus modestes, ainsi que les personnes âgées. Chacun a pu voir ses impôts augmenter, et près de trois millions de personnes sont devenues imposables alors qu'elles ne l'étaient pas auparavant, non pas parce que leur salaire ou leur pension a progressé, mais du seul fait de ces tours de passe-passe fiscaux.

J'espérais que 2014 verrait enfin une vraie réforme de la fiscalité qui aille dans le sens de la justice sociale, avec la prise en compte des revenus des ménages dans la fiscalité locale, une baisse réelle de la TVA qui permettrait de relancer la consommation et la croissance, une véritable progressivité de l'impôt sur le revenu et le rétablissement d'un impôt territorial sur les entreprises qui taxerait la spéculation. Il n'en sera rien.

Tout au contraire, la prochaine loi de finances, actuellement en débat au Parlement, va accroître la pression sur les ménages, qui assumeront le paiement de la totalité des cadeaux faits aux grandes entreprises. Dix milliards d'euros seront pris dans la poche des Français et des Vitriots pour financer dix milliards d'euros de baisse d'impôts pour les entreprises et, en particulier, les grands groupes. Et ce, sans aucune contrepartie demandée aux entreprises, ni en terme d'emplois, ni en matière de salaires. Parmi toutes ses mesures, la plus insupportable est le relèvement de la TVA à 20 %, qui va toucher tout le monde, et pèsera particulièrement lourd sur les ménages les plus modestes.

Cela fait maintenant des années que les entreprises se voient exonérées d'impôts au nom de la compétitivité, la crise ou que sais-je encore. Cela ne marche pas. Le chômage n'a jamais été aussi élevé, tous les prix s'envolent et le pouvoir d'achat des Français s'effondre chaque jour un peu plus. Il faut avoir le courage de reconnaître l'échec. Il n'y a pas trop d'impôts en France, ils sont injustement répartis.



ÉVÈNEMENT

Agir en faveur de l'emploi

Le premier Forum intercommunal pour l'emploi et le développement économique, le 21 novembre, rassemblera à Vitry une cinquantaine d'entreprises et partenaires. Il attend deux mille visiteurs en quête d'emploi. Par ce premier acte public, Seine-Amont veut répondre à une demande forte : agir en faveur de l'emploi.

Aux visiteurs du premier Forum intercommunal pour l'emploi et le développement économique, à Vitry, les Vitriots Germain Vandeputte, vingt-six ans, et Sinde Camara, vingt-quatre ans, donnent leur recette. Conseillers commerciaux chez Qualipel (Free Iliad) depuis près de neuf mois, tous deux ont été recrutés à la suite de leur passage au Forum de l'emploi 2012 à Vitry. Selon Sinde, "il ne faut pas juste déposer des CV, mais montrer qu'on a envie d'être embauché". Pour Germain, il faut jouer sa carte. "Pour moi, c'était ma polyvalence, parce que je n'ai pas de cursus logique, et montrer mon goût pour les nouvelles technologies." Côté employeurs, Serge Lelard, créateur de Microplast, entreprise de plâsturgie innovante, sera représenté sur le pôle Seine-Amont. "Je peine depuis des années à trouver des régisseurs sur presse", se plaint-il. "Il y a pénurie de bac pro, BTS et un manque d'attractivité. Pourtant, le salaire atteint 2 200 euros hors avantage !" ajoute cet ancien patron maintenant vice-président du réseau de sociétés d'ingénierie Defi Mécatronic.



Rapprocher le monde économique des demandeurs d'emploi, c'est le sens de ce premier forum fondateur et fédérateur de la communauté d'agglomération. »

Précisément, "rapprocher le monde économique des demandeurs d'emploi, c'est le sens de ce premier forum fondateur et fédérateur de la communauté d'agglomération", appuie Daniel Davisse, président de Seine-Amont, qui veut souligner le potentiel du territoire et son impact sur l'emploi : "nous invitons tous les acteurs économiques à investir sur le territoire de Seine-Amont, pôle économique majeur dans le cadre de l'opération d'intérêt national". Un territoire qui se verra doper par le chantier du Grand Paris Express et devrait générer, à partir de 2015, quinze à vingt mille emplois par an, selon la Société du Grand Paris.

Une cinquantaine d'entreprises attendues

Présente encore au forum, la branche infrastructure de la SNCF affichera une soixantaine de postes. Eris est à la recherche de huit techniciens ascensionnistes et Qualipel, centre d'appel de Free, en quête d'une quarantaine de conseillers commerciaux. En tout, une cinquantaine d'entreprises et une dizaine d'organismes de formation doivent se rassembler sur trois pôles : santé service à la personne, environnement éco-activités, commerce logistique distribution. Quant au stand dédié aux TPE-PME, un relais de représentants sera assuré. Les emplois dans le transport et le BTP seront mis à l'honneur sur le pôle Seine-Amont/Grand Paris Express qui marquera la nouvelle dimension de développement économique du forum porté par l'intercommunalité. À la Mission locale pour l'emploi Ivry-Vitry, on apprécie "qu'il coïncide avec le bassin d'emploi pour attirer un plus large panel d'entreprises et donner plus de perspectives aux Vitriots, Choisyens et Ivryens". Pôle d'accompagnement, informations sur la création d'entreprise, conseils, ateliers, conférences sont également prévus sur place avec, notamment, les partenaires de l'emploi ■ **Gwénaél le Morzellec**

Question / réponse



Mieux associer les acteurs économiques

Michel Leprêtre | adjoint au maire au Développement économique et à l'emploi, vice-président de Seine-Amont chargé du Développement économique

Comment Seine-Amont peut favoriser l'emploi et quelles sont les limites des actions ?

Bien évidemment Seine-Amont n'est pas décideur dans le domaine de l'embauche, mais il agit pour les entreprises en leur proposant des terrains disponibles et pour les salariés en leur proposant une gamme d'appartements pour se loger, de réponses à leurs besoins sociaux. Notre territoire Seine-Amont, Choisy, Ivry, Vitry est en train de muter. Il va devenir plus pertinent grâce aux transports, notamment le Grand

Paris Express, et grâce à sa capacité d'accueil des entreprises avec des zones d'aménagement concerté. Nous souhaitons mieux associer les acteurs économiques pour que, d'une part, ils se développent, et d'autre part, ils se responsabilisent. Le bénéfice de la création d'emplois potentiels doit revenir aussi aux habitants de Seine-Amont. Ce salon permet de mettre face à face, de façon très concrète, les demandeurs d'emploi et les acteurs économiques.

Le 21 novembre, de 9 heures à 17 heures, palais des sports Maurice-Thorez, 4, avenue Henri-Barbusse

@ plus d'information sur la communauté d'agglomération sur vitry94.fr/seine-amont



Sylvain Lefeuve

RENDEZ-VOUS

Lutte contre le sida
VITRY MOBILISÉE

Dimanche

1^{er} décembre

Pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, la ville propose stands et bornes interactives en partenariat avec le Mac/Val.

www.vitry94.fr

Solidarité
internationale
PROJETS ET
TÉMOIGNAGES

du 16 au 24 novembre

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, des expositions sont organisées à la Maison de la vie associative et au Point information jeunesse. Également un Cinéville aux 3 Cinés Robespierre. Plus d'information sur :

www.vitry94.fr

Forum vacances
Bol d'airVendredi 22 novembre • 18^h > 20^h

📍 hall de l'hôtel de ville

Moto-sport ou ski ? C'est aux parents de choisir lors du prochain Forum vacances qui se tiendra le 22 novembre de 18 heures à 20 heures dans le hall de l'hôtel de ville. L'occasion de découvrir les différents séjours proposés, par la municipalité en liaison avec son partenaire VVL, aux enfants de quatre à quatorze ans aux jeunes at aux familles pour les vacances d'hiver et de printemps. "C'est un temps d'échange où les familles peuvent se rencontrer, discuter avec les directeurs des centres, faire le point au niveau du service pour connaître les modalités de départ et préparer le séjour", explique Olivia Huard, chef du service municipal Vacances. Buvette, stand de coloriage et de maquillage pour les enfants assureront aux parents la disponibilité nécessaire pour s'informer et décider en toute quiétude. "Des séjours au printemps pour les quatre-cinq ans et les six-onze ans sont à nouveau proposés", souligne Olivia Huard. Lors du forum, les préinscriptions seront enregistrées ■ S. J.

📧 formulaire et catalogue à retrouver sur vitry94.fr/vacances

Rythmes scolaires
La ville poursuit
le débat

Le débat est relancé sur les rythmes scolaires puisque les premiers retours d'expériences des villes qui ont appliqué le décret dès la rentrée 2013 amènent beaucoup de critiques. La ville de Vitry reste ferme sur sa position : retrait du décret, rétablissement des deux heures d'enseignement supprimées en 2008 et ouverture d'une vraie concertation, à l'échelle nationale, sur le contenu de l'enseignement avant de parler d'une éventuelle adaptation des rythmes scolaires. Elle poursuit en parallèle la concertation locale et le dialogue avec l'ensemble de la communauté éducative.

Dominique Étave, adjointe au maire chargé de l'Éducation, a été invitée par la FCPE à assister à trois assemblées : à Jean-Moulin, Henri-Wallon et Montesquieu. "Chaque fois, j'ai ressenti beaucoup d'inquiétude et une majorité très forte pour le retrait du décret de M. Peillon, explique l'élue. Nous nous accordons sur un constat : le ministre a mis la charrue avant les bœufs." La ville de Vitry ne s'oppose pas au retour à quatre jours et demi d'école par semaine au sein de l'Éducation nationale. "Le décret renvoie sur les communes, des responsabilités qui ne sont pas les leurs. C'est un transfert de compétences et de charges intolérable et dangereux. Il remet en cause le caractère national de l'éducation", poursuit Dominique Étave.

La municipalité rendra prochainement compte des résultats de la consultation du 11 octobre. La question des rythmes scolaires sera évoquée lors du conseil municipal de novembre et une grande réunion d'étape aura lieu le 3 décembre avec l'ensemble des partenaires ■ N. U.



Alexbonnemaçon.com



Sylvain Lefevre

◀ Au cours de la Première Guerre mondiale, 775 combattants vitriots ont perdu la vie.

Centenaire de 1914-1918 La Mémoire debout

À partir du 11 novembre sera lancée, en avant-première à Vitry, la Mémoire debout, un événement culturel commémoratif du centenaire de la guerre de 1914-1918, créé par la ville, qui sillonnera la France en 2014.

À Vitry, sept cent soixante-quinze combattants ont perdu la vie au cours de la Grande Guerre. L'idée d'un grand projet culturel partant de Vitry pour célébrer le centenaire de la guerre de 1914-1918 s'imposait. Il est aujourd'hui fin prêt, organisé en triptyque – une exposition, un livre-catalogue qui recense des textes et poèmes d'auteurs de l'époque 1914-1918 et un court-métrage, *l'Opéra de pierre* – que les Vitriots pourront découvrir en avant-première d'une tournée nationale, du 12 au 23 novembre, dans

le hall de la mairie. Cet événement, aujourd'hui labellisé par la Mission du centenaire, établit un trait d'union entre l'expression artistique, le devoir de mémoire et l'art monumental.

Coauteur du projet avec Jean-Pierre Lemesle, Patrick Pérez Sécheret est le fils d'un poilu, espagnol et pacifiste, "*que le droit du sang et du sol a naturalisé Français d'office à Verdun*". Il souhaitait souligner ce qui constitue l'identité vitriote : la culture de paix et la culture artistique, notamment les arts plastiques. Avec le photographe Philippe Prudhomme et le plasticien Gilles Vidal, ils se sont rendus dans des villes comme Péronne, Gentioux, Noyon... pour ramener les clichés de leur monument aux morts qui tous disaient ne plus vouloir de cette guerre qui engagea huit millions d'hommes, en blessa et mutila 3,5 millions. "*Une grande répétition générale, la*

mondialisation du conflit au seul service des puissances d'argent", selon Patrick Pérez Sécheret. Ces clichés nourriront l'exposition, le film *l'Opéra de pierre*, qui rend en sept tableaux un vibrant hommage à la paix et le livre-catalogue qui recense, par ailleurs, des textes, des poèmes, des lettres sur 14-18. La Mémoire debout pourra servir d'outil pédagogique dans les collèges du département et au-delà l'an prochain. ■ J.C.

Les Petits Artistes de la mémoire

La classe de CM2 (2012-2013) de M^{me} Samson de l'école Henri-Wallon sera mise à l'honneur le 11 novembre lors du vernissage de « la Mémoire debout » dans le hall de la mairie : elle a en effet reçu le premier prix du 7^e concours national des Petits Artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants, en réalisant un livre très émouvant, *Un bleuet des Lilas, un journal de guerre de Clément Grognet*, pépiniériste vitriot parti au front en septembre 1914.

@ programme et information supplémentaire sur vitry94.fr



Michel Aumerier

RENDEZ-VOUS

Exposition
AUTOUR DU BLUES

Du 4 novembre au 28 décembre

→ Bibliothèque

Nelson-Mandela

Un voyage initiatique dans le temps et la musique.

Livréchange, samedi 16 à 16h.

Concert avec O.L.R. Blues Band, samedi 16 à 18h.

bm-vitry94.fr

Spectacles

THÉÂTRE
JEAN-VILAR

→ 1, place Jean-Vilar

En novembre :

Ti'chat, ti'chien,

spectacle de

marionnettes de

Kladno pour les

5-6 ans, mardi 19

à 19h, entrée libre.

Peer Gynt, conte

musical à partir de

9 ans, mardi 26 à 19h.

Tété en concert,

samedi 30 à 21h.

theatrejeanvilar.comGalerie municipale
L'hommage
des pairs

La valeur d'un prix tient aussi à ceux qui le décernent... Le 16 novembre, un jury de douze artistes se réunira pour choisir les deux lauréats du prix international de peinture Novembre à Vitry parmi la quarantaine de jeunes plasticiens présélectionnés et exposés à la galerie municipale Jean-Collet du 17 novembre au 15 décembre. "Il est toujours important d'avoir le regard de ses pairs, explique Catherine Viollet, conseillère aux arts plastiques de la ville. La diversité des pratiques artistiques des membres du jury garantit des débats et reflète bien les nombreuses possibilités de l'art et de la peinture. C'est justement ce que nous attendons des artistes qui se présentent au prix." Il était naturel de rendre hommage, cette année, à deux anciens membres du jury aujourd'hui disparus. Une salle de la galerie municipale Jean-Collet sera ainsi consacrée à Kijno, peintre engagé s'employant dans ses tableaux à défendre des valeurs humanistes, et à François Arnal, touche-à-tout de l'art, innovant et avant-gardiste, sculpteur, peintre, designer, écrivain, et même conseiller de Jacques Demy pour les costumes de son film *Peau d'Âne* ■ S. J.

@ plus d'information sur galerie.vitry94.fr

Danse
Ensemble ou pas

Vendredi 15 et samedi 16 • 21h • Dimanche 17

• 16h • Théâtre Jean-Vilar, 1, place Jean-Vilar

☎ 01 55 53 10 60 • 5,50 € à 12,50 €

Les curieux qui voudront suivre son cheminement et ceux qui voudraient découvrir cette chorégraphe n'ont qu'à prendre note ! Lia Rodrigues, l'artiste brésilienne, est programmée mi-novembre au théâtre Jean-Vilar où elle présente *Pindorama*, l'ultime étape du compagnonnage avec le théâtre municipal. Elle lui a réservé sa création dans le cadre du Festival d'automne. Cette œuvre est un troisième volet d'une recherche dansée, coproduit par le théâtre municipal. "Je voudrais créer quelques paysages éphémères corporels et mentaux, dit-elle, travailler sur toutes les nuances et possibilités d'être ensemble ou de ne pas être ensemble." Ainsi, les spectateurs ne resteront ni statiques, ni assis tout au long du spectacle. Sur scène, on promet terre de palmier et corps nus, à l'oreille, des mots en langue tupi. L'histoire commune entre l'artiste et le théâtre de Vitry, qui a accueilli tout son répertoire, remonte à sept années. Lia Rodrigues conçoit ses recherches au cœur de la favela Mare à Rio, au Brésil, où elle a créé un centre d'art contemporain et, ainsi, construit son public. Un travail en résonance avec l'esprit du théâtre Jean-Vilar, grâce auquel elle s'est aussi attaché le public vitriote – certains ont fait plusieurs fois le chemin là-bas pour dialoguer. Lia Rodrigues a également créé une école de danse. Treize de ses élèves amateurs, invités par le théâtre municipal, participeront, avec des Vitriotes, à un atelier de création chorégraphique de l'académie de danse de Vitry le 1^{er} décembre ■ Gw. M.

@ réservation en ligne sur
www.theatrejeanvilar.com



sammi landweer

Travail dominical Leroy-Merlin : avis favorable

C'est un "oui mais" que le conseil municipal (voir page 15) a délivré à la demande de dérogation préfectorale présentée par le magasin Leroy-Merlin de Vitry pour pouvoir ouvrir le dimanche. L'assemblée a dû se prononcer après que le préfet du Val-de-Marne ait renvoyé les salariés de la chaîne commerciale vers les élus locaux. Une attitude qui a provoqué la colère de ces derniers. En effet, c'est la première fois depuis 2003 que le représentant de l'État décale le rendu de sa décision pour avoir l'avis consultatif des municipalités sur ce dossier. Au départ de cette affaire, un litige oppose la chaîne de magasins Bricorama et le syndicat FO sur le travail du dimanche. Condamné en justice, Bricorama assigne ses concurrents : Castorama et Leroy-Merlin. Dans ce contexte, la tension monte, les salariés s'inquiètent et sollicitent le préfet. Pour pouvoir ouvrir le dimanche, une enseigne commerciale doit avoir l'accord de ses salariés, des organisations syndicales et du comité d'entreprise. Les employés qui travaillent ce jour-là bénéficient en outre d'une majoration de leur salaire. Ces conditions sont réunies au magasin Leroy-Merlin de Vitry. Ce qui a amené les élus à ne pas s'opposer au souhait des salariés de l'enseigne. Le conseil municipal, tout en soulignant les dangers qui existent à banaliser le dimanche, a émis un avis favorable. Il a également demandé au préfet de ne pas se défausser dans l'exercice de ses responsabilités ■ **N. U.**



Sylvain Lefèvre



Journée internationale des droits de l'enfant • mercredi 20 novembre

Âge de vie Aider les aidants

Samedi 30 novembre (première réunion)

• 10^h > 12^h • 📍 Résidence P.-et-N.-Froment, 64, rue Louise-Aglaré-Cretté 📞 Âge et vie : 01 46 81 15 35

Beaucoup de gens se retrouvent, aujourd'hui, en situation de grande dépendance, frappés par les aléas de la vie, la maladie, la vieillesse, un handicap. Vous-même, peut-être, prêtez main-forte régulièrement à un proche afin qu'il reste maître de ses choix de vie. Vous êtes alors une personne aidante. Certains s'impliquent tant, dans les cas lourds qu'ils accompagnent, "qu'ils finissent parfois par s'oublier, se renfermer et s'épuiser eux-mêmes", indique M. Mennessier, administrateur de l'association Âges et vie. Face à ce constat, cette structure de services d'aide et soins à domicile met en place, en partenariat avec la ville, le Café des aidants. Un lieu ressource où huit à dix personnes partageront leurs questionnements, évoqueront à cœur ouvert leurs difficultés, trouveront une issue à leur isolement. Pour faciliter la parole, un thème sera choisi à chaque séance, animée par un psychologue. "Apaisement, écoute et réconfort. C'est ce que trouveront ces personnes lors de ce rendez-vous mensuel", conclut M. Mennessier ■ **J.-P. T.**

RENDEZ-VOUS

Cinéma MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Vendredi 15 novembre
→ 3 Cinés

Robespierre, 19, av.
M.-Robespierre

Samedi 23 novembre

→ Bibliothèque
Nelson-Mandela,
26-34 av.

M.-Robespierre

Thème de cette
14^e édition : Filmer
son corps, interroger
son image.

Plus d'info sur :

bm-vitry94.fr
3cines.vitry94.fr

Commémoration 11 NOVEMBRE 1918

Lundi 11 novembre
• 9^h30 → Maison du
combattant

• 10^h → Cimetière
ancien

• 11^h → Monument
aux morts

95^e anniversaire de
l'armistice.

Un car partira de la
mairie à 9h afin
d'assurer les liaisons.

1



Syvain Lefeuve

2



Michel Aumercier

3



Alexbommaison.com



1 Square Honoré-de-Balzac, le 2 octobre.

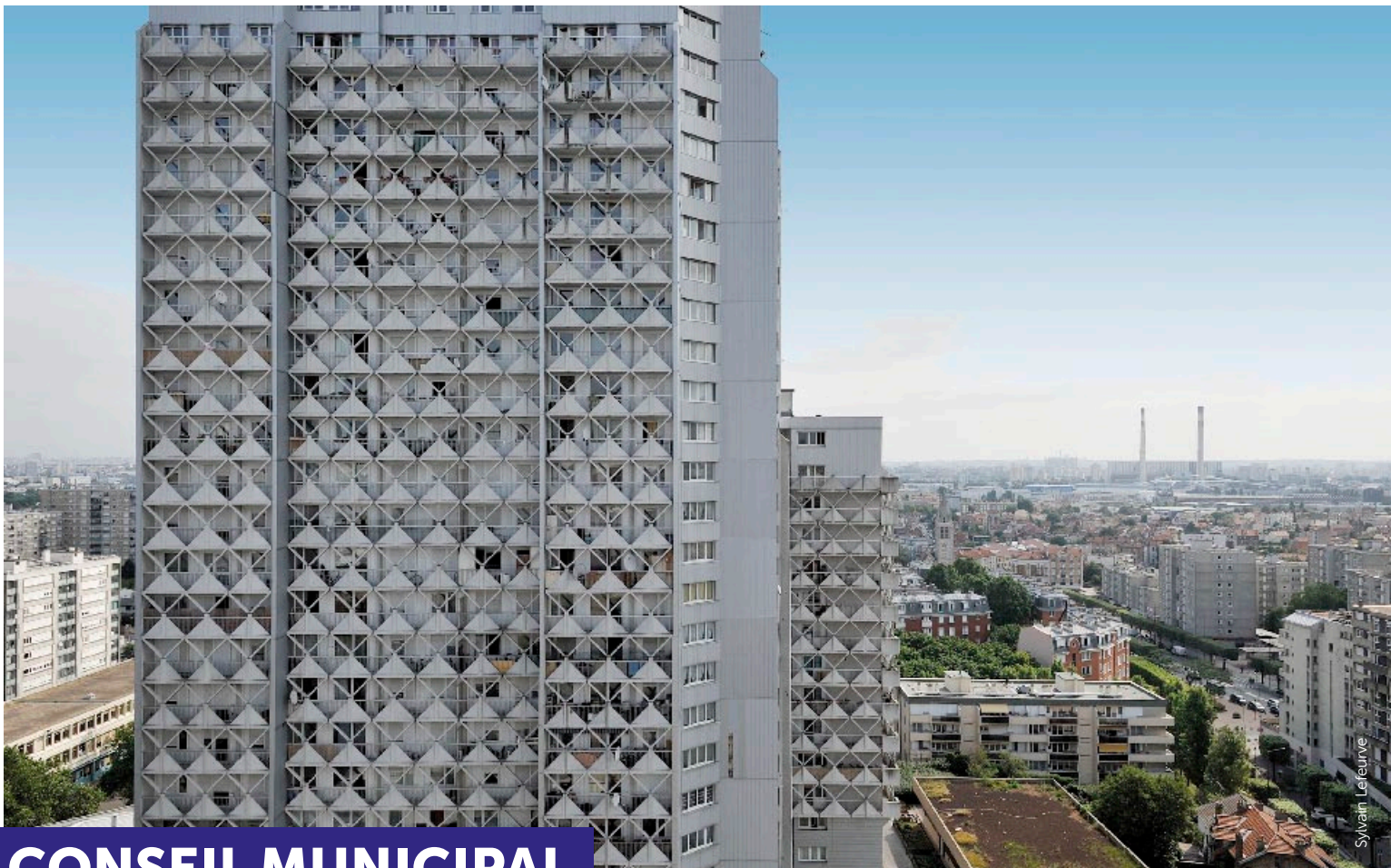
2 Sélection des œuvres pour le prix international de peinture Novembre à Vitry à la galerie municipale Jean-Collet, le 22 octobre.

3 Spectacle de la compagnie les Moustaches au Sub (le public), le 13 octobre.

4 Au détour de la visite guidée sur le thème du street art dans le cadre de la Semaine des cultures urbaines, le 7 octobre.

5 Visite du chantier du tramway T7, le 22 septembre .

6 Spectacle de la compagnie les Moustaches au Sub (les artistes), le 13 octobre.



CONSEIL MUNICIPAL

Lancement d'études Renouvellement urbain

Le conseil municipal a adopté le budget supplémentaire, des études pour le renouvellement urbain du centre-ville/Robespierre et du grand ensemble ouest. Il a donné un avis favorable à la demande de dérogation préfectorale pour le travail du dimanche au magasin Leroy-Merlin. Il a également émis un vœu à propos de la loi sur la métropole du Grand Paris.

Jean-Claude Kennedy, adjoint au maire chargé du Budget (groupe Communiste républicain et citoyen) a présenté le budget supplémentaire 2013 en équilibre en section de fonctionnement avec 9 375 319 euros et d'investissement avec 49 796 431 euros. Un excédent de plus de 2,5 millions d'euros est dégagé. *"Il a été proposé d'affecter 2,5 millions à la construction du centre aquatique, en anticipant les sommes à inscrire aux prochains budgets"*, a déclaré l' élu. Cette somme s'ajoute au crédit de 3,5 millions prévu lors de l'élaboration du budget 2013 réparti en subvention d'équipement et en travaux, pour le centre aquatique, le terminal de collecte et la Zac Rouget-de-Lisle. Des subventions sont, en outre, accordées à

des associations pour le développement économique, aux cours de promotion sociale, au développement durable, à la mission locale, au théâtre municipal Jean-Vilar.

Également à l'ordre du jour : la décision de signer le marché d'études de renouvellement urbain sur les secteurs centre-ville / Robespierre et grand ensemble ouest / Commune-de-Paris, ainsi que la désignation des équipes pour ces études. La ville souhaite clarifier les enjeux sur ces secteurs, déjà pointés par le plan local d'urbanisme et le contrat de développement territorial des Grandes Ardoines. En effet, une requalification urbaine peut être envisagée dans le contexte d'un Anru 2 et de transformations programmées

des moyens de transport (métro, tram, T Zen). Il est proposé un appel d'offres restreint d'un montant de 260 000 euros pour quatre études attendues à la fin de l'année. Elles porteront sur le diagnostic social, les commerces et activités, le renouvellement urbain, pour l'un et l'autre des secteurs.

Bertrand Potier (groupe Parti de gauche) a annoncé un vote contre, remettant en cause le périmètre et le choix *“de la Semise retenue en appel d'offres pour deux des études. Comment croire au recul suffisant nécessaire pour les études alors que l'observateur sera lui-même l'observé – la dalle Robespierre est pour l'essentiel gérée par la Semise”*. Le maire, Alain Audoubert, a insisté *“sur la bataille à mener dès maintenant et le fait d'être prêts”* alors que les projets se profilent dans plusieurs communes du département en vue de l'Anru 2. Quant à la Semise, il estime qu'elle *“a montré ses compétences et ses capacités en pilotant les rénovations du quartier Balzac”*. Jean-Marc Bourjac (groupe Socialiste) a souligné *“le point d'appui essentiel de ce marché d'études”*. *“Notre ambition est, notamment, la redynamisation économique de la zone commerciale Robespierre en dés-hérence”*, a-t-il signalé en votant pour. Le groupe Europe écologie-les Verts s'est, lui, abstenu.

L'ouverture dominicale de Leroy-Merlin a également mobilisé les élus, suite à une saisine du préfet (voir page 11). Depuis 2003, la préfecture accorde, sans attendre l'avis consultatif de la mairie, cette dérogation au code du travail. Présentant la délibération, Jean-Claude Kennedy,



Notre ambition est, notamment, la redynamisation économique de la zone commerciale Robespierre en dés-hérence. »

premier adjoint au maire, s'en est ému : *“La préfecture a tenté de nous faire porter une responsabilité qui est pourtant la sienne”*. Au nom du groupe Communiste, républicain et citoyen, Michel Leprêtre a assuré *“comprendre la détresse des salariés”*, mais a déploré leur *“instrumentalisation par les groupes financiers propriétaires des enseignes, dans une offensive ultralibérale contre le code du travail”*. L'avis, purement consultatif, n'a pas provoqué l'unanimité. Bertrand

Potier a appelé à donner un avis défavorable : *“Je fais appel au Parlement pour que le code du travail respecte le principe d'une journée de repos hebdomadaire”*. Un point de vue qui converge avec celui de l'élu du groupe Lutte ouvrière, Bernard Benyacar. Ce dernier a souligné : *“Les salariés qui travaillent le dimanche à Leroy-Merlin seraient tous volontaires. Mais c'est parce qu'ils n'ont pas le choix”*. Estimant que *“les droits des salariés sont satisfaits au regard de la loi”*, Maurice Tzinmann (groupe Parti radical de gauche) a voté l'avis. Le maire a rappelé : *“Le « travailler plus pour gagner plus » conduit toujours à travailler plus pour gagner moins”*. Le conseil a émis un avis favorable à la demande de Leroy-Merlin par vingt-huit voix pour, quatre contre et quatorze abstentions, devant un auditoire attentif d'une quarantaine de salariés ■

Nathanël Uhl et Gwénaél le Morzellec



Prochaine séance du conseil municipal : **20 novembre à 20 h 45**

Séance du 9 octobre

► Avenant à la convention passée avec l'association Seine-Amont développement pour la préfiguration d'un centre de ressources pour l'innovation, l'entrepreneuriat et l'emploi, attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 21 351,85 euros.

► Avenant à la convention passée avec l'association Défi Mecatronic et versement d'une subvention

d'un montant de 10 700 euros au titre de l'année 2013.

► Lancement de la procédure de passation et autorisation à monsieur le maire de signer les futurs marchés de requalification de l'avenue de la Commune-de-Paris (entre la rue Mario-Capra et la RD5) et les travaux d'aménagements cyclables.

► Fixation des droits de place et redevances des marchés d'approvisionnement du 8-Mai-1945 et du centre.

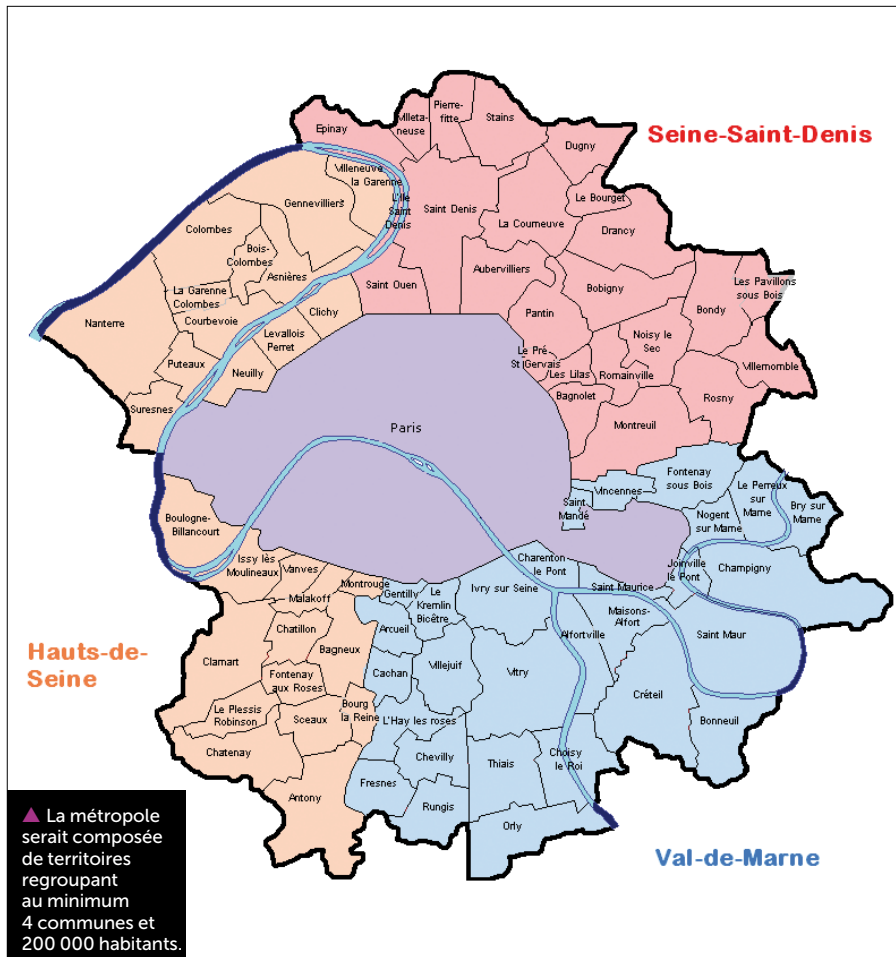
► Adhésion à l'association Réseau Carel dans le cadre du développement des ressources numériques.

► Convention de mise à disposition de locaux passée avec l'association la Croix-Rouge.

C'est voté

Vœu

La métropole du Grand Paris



ce projet de loi prévoit d'imposer la création de la métropole du Grand Paris, poursuit le vœu. Alors que nous venons de créer la communauté d'agglomération Seine-Amont, [...] celle-ci serait appelée à disparaître dans deux ans. Or, ce nouvel outil de coopération s'est construit après une large concertation avec la population et la collaboration des élus locaux. Il serait remplacé par un conseil de territoire, sans ressources propres ni personnalité morale ou pouvoir d'intervention, uniquement chargé d'exécuter des décisions venues de Paris, en totale méconnaissance des réalités de notre ville et des besoins des Vitriots." En effet, la métropole serait gouvernée par un conseil métropolitain composé pour un quart de délégués désignés par Paris. Elle serait dotée de compétences liées à l'aménagement de l'espace, l'habitat, la politique de la ville, l'environnement et le développement durable. "Les villes seront dessaisies de toute véritable capacité d'intervention et de tout moyen d'action, et ce dans tous les domaines stratégiques qui concernent le territoire communal et la vie des habitants, s'inquiète le conseil municipal en exigeant que, sur ces questions fondamentales touchant au devenir de nos territoires, les habitants soient directement consultés pour décider de l'avenir de leur ville" ■ M. A.

La séance s'est clôturée par un vœu du conseil municipal, adopté à l'unanimité, exigeant que les habitants soient consultés sur le projet de loi de création de la métropole du Grand Paris.

Deux jours avant la séance du conseil municipal, le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles était adopté par le Sénat en deuxième lecture (156 voix pour, 147 contre), avant de repasser devant l'Assemblée nationale. Ce texte, premier volet de l'acte III de la décentralisation, consacre notamment la création de la métropole

du Grand Paris. "Cette métropole, véritable monstre technocratique, se substituera [...] aux intercommunalités existantes et remet en cause l'existence même de nos communes", dénonce le vœu déposé par le groupe Communiste, républicain et citoyen en fin de séance.

Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regrouperait à partir du 1^{er} janvier 2016, Paris, les départements de la petite couronne et leurs cent vingt-quatre communes. La métropole serait composée de territoires regroupant au minimum quatre communes et deux cent mille habitants. "Alors qu'une véritable démarche de construction métropolitaine est en mouvement, basée sur une dynamique de coopération territoriale portée par les communes, [...]"

En bref

► **Création.** La métropole du Grand Paris serait créée le 1^{er} janvier 2016.

► **Elle regrouperait** Paris et les communes des départements des Hauts-de-Seine (92), de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), soit 124 communes et 6,7 millions d'habitants.

► **Elle s'occuperait** de l'aménagement de l'espace, du logement, du développement durable.

CONSEIL MUNICIPAL**Alain Audoubert****Maire**

Sur rendez-vous
compétence générale,
développement urbain,
prospective, intercommunalité.

Jean-Claude Kennedy**1^{er} adjoint**

finances et budget ; politique
des ressources humaines et
personnel communal ; affaires
civiles, réglementaires et
juridiques ; sports ; anciens
combattants.

Dominique Étave**2^e adjointe**

éducation, affaires familiales ;
enfance, activités post et
périscolaires, ludothèques,
restauration ; personnes
handicapées.

Jean-Marc Bourjac**3^e adjoint**

santé, prévention, centre
municipal de santé ; centre
médico-psycho-pédago-
gique ; hygiène publique.

Cécile Veyrunes-Legrain**4^e adjointe**

environnement, propreté de
la ville, gestion des déchets
et tri sélectif ; travaux de
voirie, eau et assainissement ;
moyens logistiques, parc
automobile ; patrimoine
communal, architecture et
travaux dans les bâtiments
publics ; relations publiques,
fêtes et cérémonies.

Michel Leprêtre**5^e adjoint**

aménagement, urbanisme
réglementaire et opérationnel ;
développement économique
et emploi ; habitat et logement ;
commission départementale
de l'équipement commercial.

Michelle Viguié**6^e adjointe**

petite enfance, crèches,
protection maternelle
et infantile (PMI),

relais d'assistantes maternelles ;
commissions de sécurité.

Bertrand Potier**7^e adjoint**

enseignements secondaires,
professionnels et supérieurs ;
recherche scientifique
et technique (Matériaupôle,
Explor@dôme...), et leurs
liens avec les besoins d'em-
plois et le développement
économique.

Fabienne Le Corre**8^e adjointe**

affaires sociales, commission
de défense des familles,
relations avec le CCAS ;
solidarité, personnes retrai-
tées et personnes âgées ;
accès aux droits des migrants ;
vacances pour tous les âges.

Isabelle Agier**9^e adjointe**

qualité de l'espace public
(esthétique urbaine et pay-
sagère) ; parcs urbains et
espaces verts ; préservation
de la biodiversité.

Sophie Germa**10^e adjointe**

culture, bibliothèque, ciné-
mas, galerie, théâtre muni-
cipal, Écoles municipales artis-
tiques ; relations avec le Centre
culturel de Vitry ; jeunesse.

Jean-Pierre Moineau**11^e adjoint**

information, communication,
nouvelles technologies ;
vie de quartier, gestion urbaine
de proximité ; vie associative,
Maison de la vie associative ;
sécurité publique, contrat
local de sécurité et de
prévention de la délinquance ;
relations avec les conseillers
municipaux.

Rémi Chicot**12^e adjoint**

circulation, stationnement ;
pistes cyclables et circulations
douces ; sécurité routière ;
police municipale.

Sonia Guénine**13^e adjointe**

relations, solidarité
et coopérations
internationales, jumelage ;
culture de paix.

Maurice Tzinmann**14^e adjoint**

élaboration et suivi de
dispositifs « politique
de la ville » (État,
région, département) ;
développement
du commerce de proximité et
de l'artisanat ; marchés
aux comestibles.

Jean Couthures**Conseiller municipal délégué**

économie sociale et solidaire ;
commerce équitable.

Bernadette Ebode Ondobo**Conseillère municipale déléguée**

protection maternelle
et infantile.

Philippe Beyssi**Conseiller municipal délégué**

organismes paritaires du
personnel ; devoir de mémoire
et liaison avec les associations
d'anciens combattants.

Sylvie Vassalo**Conseillère municipale déléguée**

la promotion de l'écrit,
du livre et de la lecture ;
la démocratisation de l'accès
à Internet et aux nouvelles
technologies de l'information
et de la communication.

Saïd Omouri**Conseiller municipal délégué**

les centres de loisirs
(maternels, primaires,
préadolescents).

Luc Ladire**Conseiller municipal délégué**

l'action municipale en
faveur des étudiants,
l'accompagnement de leurs
études, l'accès à l'information,
aux droits, aux bourses... ;
leur intégration dans la ville,

l'accès au logement,
aux loisirs et aux
activités culturelles
et sportives locales,
leur participation à la vie
associative ; la mise en place
d'initiatives de concertation
à leur intention.

Djamel Hamani**Conseiller municipal délégué**

la mission locale Ivry-Vitry
et le Plie.

CONSEILLERS GÉNÉRAUX**Pierre Bell-Lloch**

Chaque semaine,
permanence dans votre
quartier, sur rendez-vous
au 01 46 82 84 56.

Évelyne Rabardel

Tous les quinze jours, le mardi
sans rendez-vous, permanence
en alternance de 17 h à 19 h
dans les quartiers suivants :

- Vitry-sud/Ardoines
- Paul-Froment/8-Mai-1945
- Gare/Jean-Jaurès
- Centre-ville

Retrouvez le détail des lieux
et horaires de ces perma-
nences dans *Vitry hebdo*.

Jacques Perreux

Sans rendez-vous

- mairie : 1^{er} jeudi du mois
à partir de 17 h ;
- centre de quartier
Colonel-Fabien : 2^e jeudi
du mois à partir de 18 h ;
- galerie commerciale Simply
Market : 3^e jeudi du mois
à partir de 18 h ;
- réfectoire école
Paul-Langevin : 4^e jeudi
du mois à partir de 18 h.

CONSEILLER RÉGIONAL**Jacques Perreux****DÉPUTÉS****René Rouquet**

(9^e circonscription)
01 58 73 29 00

Jean-Luc Laurent

(10^e circonscription)
01 45 15 55 55



DOSSIER

Cimetières

Face aux évolutions de la vie

Parce qu'ils sont des équipements publics à part entière accueillant plusieurs centaines de visiteurs selon les périodes, les cimetières se doivent de répondre aux besoins des usagers et d'accompagner les transformations de la société aussi bien législatives, humaines, pratiques, qu'environnementales. Ces nouvelles données impliquent une gestion adaptée de la part des différents acteurs intervenant sur ces équipements.

- ?** De quels équipements funéraires la ville s'est-elle dotée pour répondre aux nouvelles exigences législatives ?
- ?** Pourquoi les cimetières sont-ils de plus en plus des espaces paysagers ?
- ?** Comment est géré le flux des usagers au quotidien ?
- ?** Quelles sont les missions des agents sur les deux cimetières vitriots ?

Dossier réalisé par **Stéphane Laforge**



Sylvain Lefeuvre

◀ Les conservateurs et les gardiens sont chargés de veiller au respect des lieux et d'accueillir le public.

Rencontre publique

Usagers

Le 14 octobre, les représentants de plusieurs services municipaux (Espaces verts, État civil, etc.) rencontraient une vingtaine d'usagers au cimetière nouveau. Ce rendez-vous annuel était l'occasion d'évoquer les modifications opérées au sein des deux équipements et d'entendre les questions de chacun. Parmi les sujets soulevés : les salissures causées par les marronniers et les oiseaux, le nettoyage des feuilles, la circulation, mais aussi une présentation des méthodes alternatives au désherbage chimique mises en place. Avec, en point d'orgue, une démonstration de désherbage thermique : on passe une flamme sur la plante et le choc thermique la tue.

Éponge à la main, Marie-France s'active. Ce mercredi matin d'automne, elle brique la tombe de son père. "Je viens ponctuellement, tous les quinze jours environ, indique-t-elle. Je viens nettoyer, mettre des fleurs de saison." Si l'entretien d'une concession est de l'ordre du domaine privé – le maire ne peut pas se substituer aux familles sauf cas grave, un affaissement, par exemple – la gestion des autres parties du site revient à la ville. L'évolution du cadre législatif ces dernières années a impliqué pour la commune la réalisation d'aménagements. Ainsi l'article L. 2223-1 du code général des collectivités territoriales oblige, depuis 2008, "chaque commune ou établissement public de coopération intercommunale, de deux mille habitants ou plus, compétent en matière de cimetières, de disposer d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation". À Vitry, ce site cinéraire est installé dans le cimetière nouveau. Il comprend un columbarium

pour accueillir les urnes funéraires et un jardin du souvenir conçu en 2007. Ce dernier se compose d'un puits pour la dispersion des cendres (une dizaine à ce jour) et d'une arche, installée en 2011, équipement de mémoire où il est possible d'inscrire les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées. La disposition de cet équipement s'inscrit dans l'encadrement du statut juridique des cendres fixées par la loi en 2008. "Avant, les familles pouvaient faire ce qu'elles voulaient, mais ce n'est plus possible, on ne peut plus garder l'urne chez soi, précise Aline Crosnier, responsable adjointe du service municipal de l'État civil. La loi confère aux cendres le même statut qu'un corps et donc l'obligation de les placer dans un cimetière." La dissémination des cendres au grand vent n'est plus possible ou presque. Elle n'est autorisée que si les cendres ne se répandent pas, même partiellement, sur la voie publique ou dans un lieu public (stade, square, jardin public, etc.). Ainsi, la dispersion est autorisée en pleine mer, mais peut être interdite sur les cours d'eau. ▶▶

Questions/réponses

Un lieu symbole d'attachement



Jean-Claude Kennedy, adjoint au maire en charge des Affaires civiles, réglementaires et juridiques

Les cimetières sont-ils des espaces publics comme les autres ?

Le cimetière est d'abord un lieu de mémoire individuelle, collective, mais aussi sociale, culturelle et architecturale ; où la spiritualité de chacun doit être respectée.

En cela c'est un équipement particulier qui ne peut être confondu avec d'autres espaces publics. C'est un lieu qui symbolise un attachement et un lien d'appartenance à la commune.

Les demandes des familles nous confirment que les cimetières font l'objet de nouvelles attentes. Elles souhaitent davantage de commodités, un aménagement de l'espace, poursuivant la part faite à la nature pour favoriser le calme et l'intimité propices au recueillement.

La ville est membre du Sifurep*, pourquoi ?

La mission première de ce syndicat intercommunal est d'assurer le service extérieur des pompes funèbres : il crée et gère les équipements funéraires pour le compte des collectivités adhérentes. La commune bénéficie aussi de son expertise en matière de droit funéraire. Le Sifurep, qui a signé un contrat avec les Pompes funèbres générales, propose aux Vitriots un contrôle des prix des services funéraires afin de leur faire bénéficier de tarifs compétitifs tout en maintenant un service public de qualité. C'est aussi un espace de réflexion, d'échange sur l'éthique et le respect de la personne humaine selon les convictions de chacun.

La ville a ouvert des divisions à certaines confessions religieuses, quelles sont les raisons de ce choix ?

La présence de carrés confessionnels dans les cimetières n'est pas inscrite dans la loi française. Seul le maire est, par délégation du conseil municipal, détenteur du pouvoir de délivrer des concessions. Les pouvoirs publics nous incitent régulièrement à aménager des espaces regroupant les défunts de même confession. Il s'agit d'une tolérance que nous accordons pour répondre aux demandes des familles. Nous apportons une solution pragmatique à une demande sociale importante, pour respecter les approches différentes du rapport aux cérémonies mortuaires.

* Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne.

jour de convoi mortuaire. Une trentaine de voitures passent les grilles du cimetière nouveau. Le gardien de service les dirige vers le parking créé l'année dernière et sur lequel les usagers sont invités à se garer pour limiter la circulation dans le cimetière. "Il permet, au moment de l'ar-



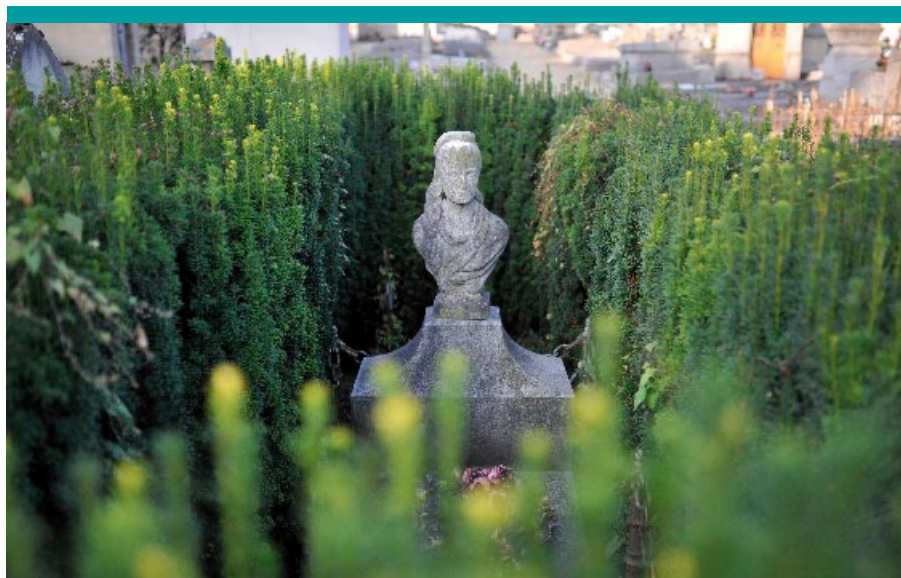
Le cimetière pourrait être mieux – on est toujours exigeant – à l'image d'aujourd'hui où il y a beaucoup de feuilles. Malgré cela, c'est un endroit où il est agréable de venir. »

rivée d'un convoi, d'éviter que les voitures ne se garent n'importe où et que l'on soit vite débordé, apprécie Céline Bouriachi, conservatrice depuis 2008. Une voiture électrique, type golfette, est à la disposition des usagers pour circuler dans le cimetière." À quatre-vingt-trois ans, Bruna préfère marcher dans le cimetière tant qu'elle le peut. Elle est une voisine et une "habituée" du cimetière nouveau. "J'habite en face, je viens tous les jours. Je fais le tour des

Les cimetières vitriots sont de plus en plus envisagés comme des espaces paysagés. ▼



Sylvain Lefèvre



Sylvain Lefeuve

Présentation

Patrimoines de vie

Vitry compte deux cimetières ouverts trois cent soixante-cinq jours par an. Ces deux équipements renferment seize mille sépultures réparties sur plus de huit hectares et sur lesquelles veillent une douzaine d'agents.

Le fonctionnement quotidien des cimetières est assuré par une douzaine d'agents : cinq personnels administratifs (conservateur en chef et conservateur), quatre agents de surveillance et deux agents d'entretien. « *Mes missions sont au nombre de trois : la surveillance du lieu, la réception des convois mortuaires, l'accueil du public* », détaille François Rocca, gardien depuis dix-huit ans. « *Je suis chargée de l'accueil des familles endeuillées, je vérifie la bonne réalisation des travaux effectués dans les cimetières, par les marbriers, par exemple. J'assiste aux inhumations et aux exhumations en étant attentive au respect du défunt lors de ces opérations et j'accompagne les personnes endeuillées dans leur démarche* », ajoute pour sa part Céline Bouriachi, conservatrice depuis cinq ans. Vitry compte deux cimetières. Le premier date de 1829 et se situe rue du Général-de-Gaulle. Il s'étend

sur deux hectares et comprend treize divisions au sein desquelles sont présents plusieurs monuments, véritables œuvres d'art, notamment certaines chapelles. Certains édifices sont d'ailleurs recensés dans la base Mérimée, base documentaire mise en place par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture. C'est le cas d'une chapelle végétale datée de la fin du XIX^e siècle ou bien encore de la sculpture surmontée d'une croix réalisée par un cimentier rocaillier. Le second cimetière, dit nouveau, se situe rue du Général-Malleret-Joinville. Il date de 1935, s'étend sur plus de six hectares et comprend certaines spécificités, comme le carré des indigents, réservé aux personnes dépourvues de ressources suffisantes ou sans famille ; le carré des enfants ; les divisions confessionnelles ; le carré militaire créé après la Seconde Guerre mondiale ; et le site cinéraire avec un columbarium aménagé en 1993. Chaque année, quelque trois cents inhumations sont réalisées en moyenne, une trentaine d'urnes déposées en site cinéraire ou en concession, et une trentaine d'exhumations ont lieu en vue d'un transfert ou de la libération d'une place ■

► tombes de mes parents et de mes frères et sœurs, explique-t-elle. Le cimetière pourrait être mieux – on est toujours exigeant – à l'image d'aujourd'hui où il y a beaucoup de feuilles. Malgré cela, c'est un endroit où il est agréable de venir." Les feuilles au sol, les mauvaises herbes, voilà des sujets récurrents de débat. Des arbres, plus de fleurs, d'arbustes et de végétation, les cimetières vitriots sont de plus en plus envisagés comme des espaces paysagers. C'est le cas du cimetière nouveau. Pourquoi cette transformation ? Depuis 2007, la ville s'est engagée dans un programme baptisé "zéro phyto". Cette politique, impulsée par le Grenelle de l'environnement, consiste à réduire l'utilisation des pesticides pour, à terme, les supprimer



L'arrivée de nouvelles préoccupations environnementales a un impact sur la gestion et la conception des espaces publics, et donc des cimetières. »

dans les lieux publics. Objectif : protection de la santé publique, des ressources en eau, préservation de la biodiversité, protection de l'air et des sols, etc. "L'arrivée de nouvelles préoccupations environnementales a un impact sur la gestion et la conception des espaces publics, et donc des cimetières, analyse Sylvain Leroux, responsable du service Études et travaux à la direction municipale des Espaces verts. Les restrictions nous ont amenés à généraliser l'utilisation de méthodes alternatives pour l'entretien des trottoirs et allées : le désherbage manuel ; le désherbage thermique qui consiste à passer une flamme sur la plante et l'engazonnement." Les essais de mé- ►►

Des méthodes alternatives sont mises en place pour entretenir les espaces verts. Ici le desherbage thermique. ▶



Sylvain Lefeuvre

▶ thodes alternatives ont été lancés en 2012 et sont signalés par des panneaux informatifs devant les divisions tests. “On est aujourd’hui dans une phase de transition, explique Sylvain Leroux. L’idée est de trouver un équilibre entre les techniques alternatives d’une part et la végétalisation d’autre part. Ces techniques sont efficaces et complémentaires, mais demandent plus de temps et la maîtrise de leur coût. On plante également des fleurs à l’entrée du cimetière et sur le pourtour. On essaie d’introduire des végétaux, supports de biodiversité : plantes mellifères, tilleuls, cerisiers à fleurs, aubépines, amélanchiers, lavande, thym, etc.” Exemple concret avec le carré des personnes sans ressources ou sans familles qui a fait l’objet d’un fleurissement suite à sa réfection en 2009. Il s’agissait d’uniformiser l’espace alors que certaines sépultures s’abîmaient et pouvaient être sources de problèmes. Un an plus tard, c’était au tour du carré des enfants d’être l’objet d’une réhabilitation, complétée par la plantation d’ar-

bustes et de fleurs à l’entrée de la division cette année.

Prise en compte des différentes cultures

Les cimetières sont des lieux publics fréquentés par des dizaines et parfois centaines de personnes au quotidien. Certaines s’y recueillent, s’y promènent, déposent des fleurs. Toussaint oblige, c’est en novembre que les cimetières vitriots connaissent leur pic d’affluence. “Une semaine avant et après, le cimetière fourmille de monde, décrit François Rocca, expérimenté gardien avec dix-huit années de service. On ne quitte pas le terrain, on est constamment dehors. Il y a beaucoup de demandes de renseignements.” Dans ces sites un peu à part, l’attention portée aux usagers revêt un caractère précieux. Travaux, aménagements et fleurissements importants sont réalisés avant cette période de fête afin d’occasionner le moins de gêne possible. Les opérations d’exhumation se font tôt le matin, une fois par

En chiffres

50%

c’est la réduction de la consommation de produits phytosanitaires dans les cimetières en 4 ans.

16 000

le nombre de concessions recensées sur les deux cimetières : 4 000 à l’ancien et 12 000 au nouveau.

300

inhumations sont réalisées chaque année sur Vitry et 35 urnes funéraires déposées.

Jean-Claude Kenedy, adjoint au maire chargé des Affaires civiles, réglementaires et juridiques, lors de la dernière réunion publique avec les usagers des cimetières, le 14 octobre. ▶



Sylvain Lefeuve

▶ semaine, et le cimetière ouvre plus tard dans la matinée. Sur le terrain les conservateurs et les gardiens sont chargés de veiller au respect des lieux et d'accueillir le public. Une mission parfois délicate qui nécessite la prise en compte de la dimension humaine. "Il y a les habitués que l'on voit tous les jours et d'autres personnes qui veulent juste un renseignement, détaille François Rocca. On discute un peu avec les gens, surtout les personnes âgées. Ici, les gens sont dans la détresse, on essaie de compatir... Ce sont des conversations anodines de la vie, on ne s'étale pas, mais ça leur fait du bien. On est à l'écoute sans donner de conseils." La diversité culturelle vitriote, aujourd'hui davantage représentée dans les cimetières, impose aussi aux agents d'appréhender les perceptions plurielles de la mort. Ils bénéficient de formations pour comprendre les rites, les us et les coutumes de chacun. "Le métier a évolué, on reçoit beaucoup plus de personnes de cultures différentes. J'ai assisté à certaines scènes sur-

prenantes qui peuvent susciter de l'incompréhension et mettre mal à l'aise, se souvient François Rocca. Des gens qui brûlent de faux billets, d'autres qui posent de la nourriture sur les stèles. Cette formation m'a permis de comprendre le fonctionnement et les habitudes de ces personnes." Certaines situations cocasses nécessitent aussi un brin de diplomatie pour fixer les limites. Pour rappel, on ne peut pas déjeuner sur la tombe d'un ami ! Paru en 2011, le règlement intérieur des cimetières municipaux détaille les principes de référence en termes d'inhumation, de travaux, d'exhumation, et de police des cimetières. "C'est un outil sur lequel on s'appuie, souligne Céline Bouriachi, conservatrice. Face à des sépultures en mauvais état, on demande la réalisation de travaux préalables au renouvellement de la concession. On rappelle aussi les règles à respecter dans le cimetière : rouler au pas, ne pas photographier, ni filmer ou manger." Toujours dans l'intérêt de tous, des défunts et de leurs proches ■

En savoir



À consulter



www.sifurep.com

Ce syndicat intercommunal funéraire de la

région parisienne peut assurer le service extérieur des pompes funèbres ; créer et/ou gérer des crématoriums et des chambres funéraires ; apporter conseil et assistance aux adhérents ; etc. Vitry-sur-Seine en est membre.

aff.asso.fr

L'association française d'information funéraire délivre des conseils et des renseignements pratiques (tarifs, cercueils, etc.). L'association tient également une permanence téléphonique au 01 45 44 90 03.

mdel.mon.service-public.fr/mademarche/sfjsp?interviewID=GDD

Le guide, en cas de décès d'un proche, pour connaître les formalités à suivre.



CENTENAIRE de LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

LA MÉMOIRE DEBOUT

L'OPÉRA DE PIERRE
(CRÉATION AUDIOVISUELLE)

Exposition
(JUSQU'AU 23 NOVEMBRE)

AVANT-PREMIÈRE À L'HÔTEL DE VILLE DE VITRY
LUNDI 11 NOVEMBRE 2013 À 18H

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATION :
TÉL. 01 46 82 83 30

La Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale a labellisé ce projet réalisé en partenariat avec l'ECPAD, avec le soutien du Conseil Général du Val-de-Marne, du Réseau Français des villes pour la Paix (AFCDRP), de l'Association Nationale Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) et 40 communes de France associées.

PORTRAIT



REPÈRES

2011

Arrive à Vitry.

2012

Septembre : entre en seconde au lycée Jean-Macé.

2013

Janvier : lance son projet social d'implication de la jeunesse dans le bénévolat associatif.

2013

Juin : lauréat du Prix de l'engagement lycéen.

2013

Novembre : vise l'implication bénévole de 160 élèves de Jean-Macé dans les associations caritatives de la ville.

Samuel Gaël

Jeunesse bénévole

C'est **l'amour de son prochain** qui fait courir Samuel Gaël. Cet élève de Jean-Macé **mobilise ses camarades** pour qu'ils deviennent bénévoles dans les associations caritatives de Vitry. Et ça marche !

Gaël Samuel prend toujours le temps avant de répondre. Ce n'est pas qu'il n'a pas compris la question, mais il aime les réponses précises. Peut-être y a-t-il un lien avec son goût pour les sciences. C'est d'ailleurs en première S que ce Vitriote est élève à Jean-Macé. Un lycée dans lequel il reconduit le projet qui a amené, l'année scolaire passée, une cinquantaine de ses camarades à s'impliquer bénévolement, qui à la Croix-Rouge, qui au Secours populaire, qui aux Restos du cœur. Avec ses amis, il ambitionne de faire plus que doubler le nombre de bénévoles cette année. Jean-Macé compte mille six cents élèves, et Gaël vise les 10 % de participation à son projet social. Il l'a développé lors de son entrée en seconde, entre sa participation au conseil d'administration du lycée et au conseil de la vie lycéenne. Pour Gaël, l'implication citoyenne, au travers du bénévolat, semble aussi naturelle que le fait de sortir la manette de sa console vidéo ou de chausser ses crampons pour aller jouer au foot. *"Avec mes amis, nous avons la solidarité comme valeur commune, explique-t-il de sa voix douce et posée. L'idée est de changer les choses là où nous sommes, dans notre quartier, dans notre ville."*

Arrivé à Vitry de son Congo natal en 2011, Gaël fait heureusement mentir les visions "café du commerce" sur l'individualisme de la jeunesse moderne. Pourtant, c'est un garçon tout ce qu'il y a de plus normal qui aime la musique, le foot et les jeux vidéo. S'il a conscience de proposer une image différente des jeunes, il sourit en précisant : *"on casse aussi l'image du bénévole des associations caritatives en montrant qu'aucune classe d'âge n'en a le monopole"*. Oui, Gaël, tout scientifique qu'il est, aime les mots, prononcés

ou écrits. Peut-être parce que les mots constituent toujours la base de la relation entre êtres humains.

C'est cela que les jeunes bénévoles ont découvert. Malgré la difficulté – *"ce n'est pas simple de se retrouver dans un monde totalement nouveau"*, admet Gaël –, personne n'a craqué. Au contraire. Partis à trente en janvier, ils ont fini à plus de cinquante impliqués dans les associations de la ville. *"Après leurs premiers jours de bénévoles, certains sont allés chercher leurs copains pour les intégrer à notre projet"*, raconte celui qui veut rappeler l'aspect collectif de la démarche. Si Gaël Samuel admet une forme de *leadership*, il reste modeste. *"Je préfère parler de mes actions que de moi"*, s'excuse-t-il. Mais ses actions parlent aussi beaucoup de lui.

Il est désormais bénévole de la Croix-Rouge, avec son brevet des premiers secours en poche. En échange de leur implication, les bénévoles ont bénéficié de cette formation de secourisme. Le jeune homme admet que les journées sont bien chargées, entre les cours et son engagement. Mais, malgré la fatigue, il trouve encore l'énergie pour sourire et se projeter dans l'avenir. Un avenir qui rime avec porter la parole publique. À Vitry et, pourquoi pas, plus loin encore ■

Portrait réalisé par **Nathanaël Uhl**



Si vous aussi souhaitez aider les associations caritatives de Vitry :
Secours populaire : 01 46 80 17 72,
 09 62 07 84 85, vitry.secourspopulaire@orange.fr

Croix-Rouge : 01 46 81 94 56,
 ul.vitrysurseine@croix-rouge.fr

Restos du cœur : 01 46 82 85 50,
 ad94.vitry@restosducoeur.org

2013

Septembre : entrée en première au lycée Jean-Macé.



Sylvain Lefeuvre

Service municipal de collecte : 0810 864 743 ; service municipal de l'Environnement : 0800 874 204 ; www.vitry94.fr/la-ville-cadre-de-vie/proprete-et-dechets ; www.vitry94.fr/tri

Tri des déchets

Pas toujours facile de se souvenir des bons gestes pour trier les déchets. C'est pourquoi, dans ce *Mensuel*, un Mémo tri refait à neuf et enrichi vous est adressé. Pratique, il vous permet en un coup d'œil de vous rappeler que les papiers, cartons, bouteilles en plastique et boîtes métalliques, c'est dans le bac jaune. Mais pas les sacs plastique, qu'il faut jeter dans le bac marron ! Les bouteilles et bocaux en verre, c'est bien dans le bac vert. Vous apprendrez quoi faire de vos textiles, appareils électroménagers, encombrants, médicaments, déchets toxiques ou végétaux, et où vous adresser pour demander des bacs ou des sacs pour les déchets verts. Un mémo à conserver sous la main ! ■

COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ♥



Orage et Désespoir

Lucie Durbiano

Deux adolescentes, Orage et Désespoir, retrouvent leurs amis d'enfance, Paul et Martin, au bord de la mer. Un jour, un inconnu ramène Orage, évanouie, qu'il vient de sauver de la noyade alors qu'elle tentait d'atteindre « l'Île aux mortes ». Peu après, Désespoir s'enfuit et part s'installer sur « l'Île aux mortes » avec lui. Orage, Paul et Martin, bien décidés à faire revenir leur amie à la raison, se trouvent plongés au cœur d'une terrifiante intrigue familiale... Un récit d'aventure où le fantastique se mêle subtilement au quotidien. (BD à partir de 13 ans.) Rencontre avec l'auteure samedi 24 novembre à 15 h à la bibliothèque Nelson-Mandela. Séance de dédicaces. Entrée libre.

Parcs

Bertrand Belin

Bertrand Belin est un guitariste, arrangeur, auteur, compositeur et chanteur français, né en 1970.

Avec la parution de *Parcs*, son 4^e album, il confirme sa place parmi les artistes qui comptent dans le panorama de la chanson française. *Parcs* est un travail d'écriture et d'arrangements musicaux de belle facture. Sa voix grave rappelle celle de Rodolphe Burger du groupe Kat Onoma (formation phare du rock français des années quatre-vingt-dix). Bertrand Belin, à qui l'on prête une réputation de musicien lettré, dessine des univers singuliers. Il a trouvé là une parfaite correspondance entre les mots et les sons. Porté par le titre *Un déluge*, aux sonorités rock, *Parcs* est un disque enchanté.



Nouveaux arrivants

Bienvenue

« **Chaque année**, les élus et les services municipaux reçoivent les nouveaux arrivants à Vitry afin de les aider à s'approprier leur ville », rappelle Jean-Pierre Moineau, adjoint au maire chargé de la Vie de quartier. Cette année, le rendez-vous est fixé le 8 novembre à partir de 18 heures dans les salons de l'hôtel de ville. L'occasion de présenter aux nouveaux Vitriots les services municipaux, notamment ceux proposés en direction des enfants et des personnes retraitées, dans les domaines de la culture ou des sports, les équipements et les projets d'aménagement en cours sur le territoire ou encore le patrimoine vert de la ville. Pendant ce moment de rencontre convivial, des jeux pour les enfants seront proposés par les ludothèques et un pot de bienvenue offert ■



Sylvain Lefeuvre

Vendredi 8 novembre • à partir de 18 heures, à l'hôtel de ville, 2, avenue Youri-Gagarine

Risque inondation Prévoir les risques

Arrosé par la Seine (15 km) et la Marne (24 km), le Val-de-Marne est vulnérable au risque inondation. Les services départementaux rôdaient le mois dernier leur scénario de gestion de crise.

« Les habitants se pensent protégés des grandes crues. C'est, au contraire, un aléa auquel ils devraient se préparer puisqu'on a la certitude qu'une crue majeure se reproduira un jour. » Ce scénario catastrophe, la direction de l'Environnement et de l'assainissement (DSEA) du Val-de-Marne le rode année après année, rappelle Ève Karleskind, chef du service Exploitation et maintenance. Le mois dernier la DSEA a vécu au rythme d'une crue majeure : la montée graduelle des eaux de la Seine et de la Marne anticipée grâce aux bulletins de vigilance crues, les interventions déclenchées pour chaque cote d'alerte, la gestion de la décrue... À Vitry, les promeneurs ont pu voir des agents du département combler les ouvertures des parapets des bords de Seine qui protègent la ville des crues de type cinquantennale (susceptibles de se produire tous les 50 ans). Au-delà, les Vitriots ont les pieds dans l'eau et plus. Une crue analogue à celle de 1910 (centennale) affecterait les vingt-six mille habitants qui résident en zone inondable, en priverait trente-cinq mille d'électricité et dix mille neuf cents de chauffage urbain. La gestion d'un tel événement revient à l'État : signal d'évacuation, continuité des services, secours... La ville, elle, a défini en 2008 les grandes lignes de son plan communal de sauvegarde : gestion de la crise (PC logistique, cellules hébergement, information, circulation et évacuation...), déplacement de structures et matériels stratégiques... « Notre document est prêt, précise Virginie Bourjat, chef du service Environnement, mais il n'a pas été validé parce que les moyens nécessaires pour assurer la sauvegarde de la population pour un événement de cette ampleur dépassent largement les capacités de la commune. » ■ **V. P.**



Julien Paisley

◀ En cas de risque majeur, les ouvertures des parapets qui protègent Vitry des crues de la Seine, sont comblés.



Sylvain Lefeuve

▲ Pour le Rendez-vous des mains vertes, les jardiniers municipaux ont réalisé un décor végétal de près de 150 m².

Rendez-vous Mains vertes

Dans le cadre du Rendez-vous des mains vertes, les Vitriots ont pu découvrir le décor de près de cent cinquante mètres carrés réalisé au parc du Coteau-Marcel-Rosette par les agents du service municipal des Espaces verts. Pilotée par Edwige Gode, une équipe de six jardiniers, tous volontaires, a œuvré pendant une semaine à la réalisation de cette grande fresque sur le thème du jardin aux quatre saisons. « Je suis enchantée de faire ça, alors les idées viennent vite. Et mes collègues m'ont suivie. Ils amènent leur savoir, leur bricolage, leur ingéniosité », s'enthousiasme Edwige Gode. L'effervescence qui régnait sur le terrain témoigne du plaisir et de la connivence qui se sont établis dans l'équipe. « Cette réalisation met notre métier en valeur. On est tous contents quand on voit le résultat. Et cela permet de faire découvrir aux Vitriots tout ce que nous faisons au quotidien, tout au long de l'année », explique Jérôme Clément, l'un des jardiniers. Et « c'est un vrai travail d'équipe ! » concluent-ils tous ensemble ■ **S. J.**



MIROITERIE VITRERIE ALUMINIUM

6, rue du Maréchal Lyautey
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél. : 01 49 61 66 91
Fax : 01 49 61 66 92



Service Locations Gestion

59 bis, av P.V. Couturier - 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 82 23 24 - Fax. 01 46 82 90 60



•Gestion immobilière
•Locations
•Assurance garantie
loyers impayés

Propriétaires Bailleurs

Nous assurons la gestion
de vos biens immobiliers

01.46.82.23.24



Une entreprise
à la hauteur de
vos projets

Qualitatif pour la Cité Gabriel Péri (Val-de-Marne)

Génie civil, terrassement, travaux souterrains, génie urbain, maîtrise de l'eau, environnement et qualitatif, routes et VRC... Razel-Bec assure la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation des grands ouvrages publics et s'adapte aussi bien aux nouveaux territoires de responsabilité des collectivités locales qu'aux grands travaux d'intérêt national.



LE PÔLE TP DU GROUPE FAYAT

RAZEL-BEC.COM

LUXO BENNES

www.luxo-bennes-recyclage.com

CE SITE EST LABO
CERTIFIÉ TR. TRANSIT ET
OPERATION DE LA
VALORISATION DES DECHETS

Tél. 01 46 80 34 28

RFM Les musées préservent notre passé,
le recyclage préserve notre avenir.

Recyclage Francilien de Matériaux

Boigny
Bondy
Chennevières sur Marne
Moissy Cramayel
Saulx les Charmes
Vitry Sur Seine

48 Avenue du Groupe Manouchian 94400 VITRY SUR SEINE
Tél : 01 64 13 45 45 - Fax : 01 64 13 45 46

➤ Ils avaient leurs niochirs, voilà les oiseaux désormais pourvus de refuges dans les parcs Joliot-Curie et Daniel-Féry. En juin dernier, Vitry a signé une convention avec la Ligue de protection des oiseaux.

Biodiversité

Refuges pour oiseaux

Avec un peu de chance et de la patience, une promenade dans les espaces verts peut se transformer en parcours ornithologique. Mésanges bleues, pics-verts, roitelets, rouges-gorges... trente-cinq espèces d'oiseaux y ont leurs habitudes. Pour faire prospérer ce monde gazouillant, plus de quatre-vingts niochirs ont été implantés par le service municipal des Espaces verts depuis 2000. *“Les oiseaux nicheurs utilisent les cavités des vieux arbres pour faire leur nid. Or ces arbres posent généralement des problèmes de sécurité et doivent être abattus, explique Philippe Petitot, technicien chargé du patrimoine arboré et référent du projet. L'objectif des niochirs est de compenser ce manque.”*

Inventaires de l'avifaune, expertise annuelle de fréquentation des niochirs..., depuis 1999 la Ligue de protection des oiseaux (LPO) apporte son expertise à la ville sur tout ce qui porte plume. En juin, cette collaboration a donné naissance à une nouvelle initiative : la création de refuges LPO dans les parcs Joliot-Curie et Daniel-Féry. Leur objet ? La création d'un environnement propice au développement de la faune et de la flore sauvage (en respectant l'harmonie des lieux !) dans lequel les techniques d'entretien naturelles sont privilégiées. *“La sauvegarde de la biodiversité fait déjà partie de nos axes de travail, rappelle Philippe Petitot. Les désherbants et produits phytosanitaires ont été abandonnés dans les parcs au profit de méthodes alternatives : binage manuel, lutte biologique contre les insectes nuisibles, qui a restauré une présence naturelle d'insectes auxiliaires... La gestion différenciée d'espaces verts, où on laisse l'herbe atteindre sa maturité, permet de voir des fleurs sauvages*

se ressemer spontanément. Graduellement, un nouveau cadre de vie se crée. C'est un changement de fond auquel nous souhaitons sensibiliser et associer les Vitriots.” Dans les deux refuges LPO, un programme spécifique d'actions sera élaboré à partir d'un diagnostic attendu début novembre. Il devrait privilégier l'introduction d'espèces végétales (arbustes à fruits...) et la création de zones “naturelles” (haies champêtres, ronciers...) favorables au développement de l'avifaune ou de la microfaune (pierres sèches, souches d'arbres...) ■ V. P.



Sylvain Lefeuvre

Accueil

Du parc au balcon

Collectivités territoriales, particuliers, associations, entreprises..., quinze mille huit cents refuges LPO existent dans l'Hexagone qui cultivent la biodiversité de proximité sur plus de vingt-cinq mille hectares. Pour deux cent quatre-vingt d'entre eux, la superficie se limite à celle... d'un balcon. Installation de jardinières de fleurs et de plantes aromatiques sauvages, d'un niochir ou d'un gîte pour chauves-souris, et le tour est joué !

Infos sur le site de la Ligue de protection des oiseaux :
www.lpo.fr

Pour apprendre à reconnaître le chant des oiseaux :
www.web-ornitho.com

◀ Les 82 niochirs installés dans les parcs du Coteau, Joliot-Curie, Féry et sur les bords de Seine sont de trois types : accueil de petits oiseaux (64), d'espèces de type chouette hulotte (4) et gîtes pour chauve-souris (14).

Monument aux morts

À ses héroïques enfants morts pour la France

C'est à l'issue de la Première Guerre mondiale que les monuments aux morts vont apparaître partout dans le pays. À Vitry, il aura fallu trois ans avant qu'il soit enfin érigé...

A la fin de la guerre de 1914-1918, l'État décide d'aider financièrement les communes qui souhaitent rendre hommage à leurs morts en érigeant un monument. Plus de trente mille monuments aux morts vont voir le jour dans les années vingt afin d'exprimer la tristesse de la perte d'1,3 million de soldats français et des vœux de paix pour l'avenir.

C'est en juillet 1919 que le conseil municipal de Vitry prend la décision d'ériger son monument aux morts et organise un

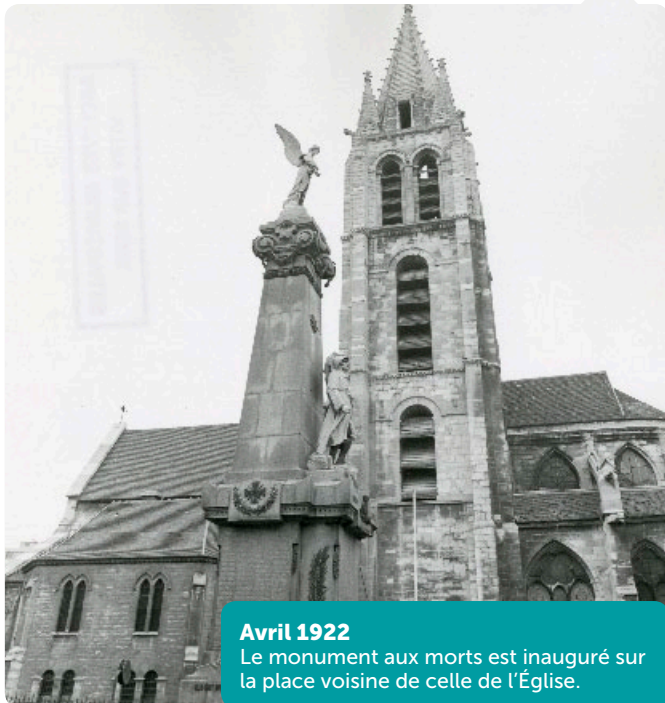
concours pour sa fabrication. Les Marbreries générales, une entreprise parisienne dirigée par Urbain Gourdon, en sont lauréates.

Une souscription est lancée pour le financement

La société fait venir le marbre de Carrare, en Italie, le granit rose de Bretagne, le tout pour un coût de quatre-vingt-deux mille cinq cents francs, une somme très importante à l'époque. Pour son emplacement, la mairie met à disposition du

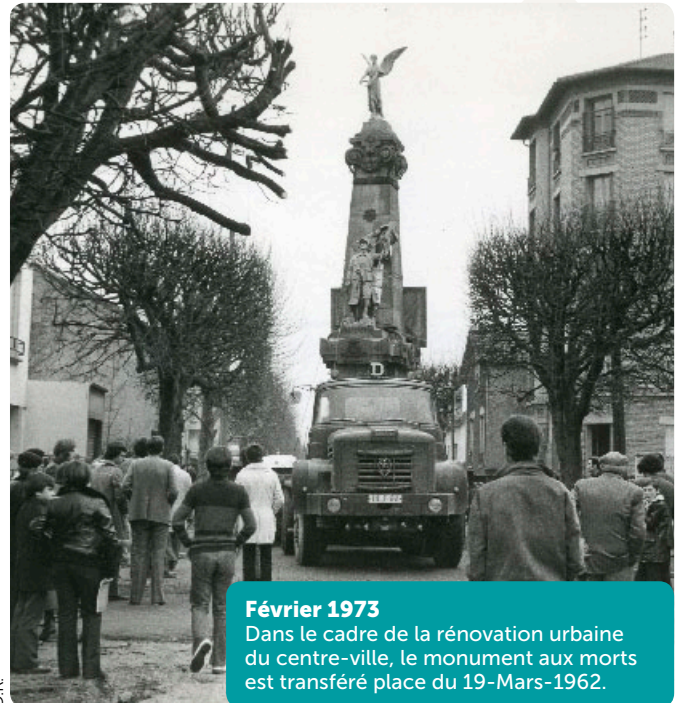
tout nouveau Comité pour l'érection du monument aux morts la place voisine de celle de l'Église. Il est estimé qu'il faudra, avant de pouvoir l'ériger, abattre deux arbres, déplacer deux bancs, l'abreuvoir et l'urinoir pour un montant de quatre mille francs. Mais les frais ne s'arrêtent pas là : il faut aussi creuser des fondations qui coûteront dix-sept mille six cent six francs. La somme totale est colossale ; des souscriptions vont être lancées, une kermesse organisée. Le total des dons recueillis par le comité s'élève à vingt-

ITINÉRAIRE



Avril 1922

Le monument aux morts est inauguré sur la place voisine de celle de l'Église.



Février 1973

Dans le cadre de la rénovation urbaine du centre-ville, le monument aux morts est transféré place du 19-Mars-1962.



Juin 2013
Commémoration de l'appel
du 18 juin 1940.

Alexbonnemaison.com

cinq mille huit cent vingt et un francs, auxquels s'ajoute une contribution municipale de soixante-dix-huit mille francs, l'État subventionnant à hauteur de huit mille six cents francs : Vitry sera la ville du département de la Seine qui aura obtenu la plus grosse somme compte tenu de sa générosité.

Aux difficultés financières s'ajoutent des difficultés administratives, et c'est seulement en avril 1922 que le monument aux morts peut enfin être inauguré. Il comporte trois parties principales superposées : un socle surmonté d'une corniche, au-dessus de laquelle se trouve une colonne pyramidale avec un soldat tenant un drapeau et, au sommet, une statue de femme ailée. Le monument repose sur un piédestal et est entouré de chaînes

reliées entre elles par douze obus. La face principale, orientée au nord-ouest, porte l'inscription suivante : *"À ses héroïques enfants morts pour la France et combattants survivants de la Grande Guerre. La Ville de Vitry-sur-Seine reconnaissante"*.

En 1973, le monument change de place

Les quatre faces du socle portent, gravés dans le marbre en lettres dorées, les noms des sept cent soixante quinze soldats de Vitry morts lors de la guerre de 1914-1918. Trois plaques y seront ajoutées ultérieurement pour honorer la mémoire des morts de la Seconde Guerre mondiale, des résistants et des victimes de la guerre d'Algérie.

Mais son histoire ne s'arrête pas là. En

1972, dans le cadre de la rénovation urbaine du centre-ville, le monument aux morts pose problème pour le passage des automobiles au carrefour de l'église : la rue doit être élargie et le monument doit donc être déplacé. Le conseil municipal, en accord avec les associations d'anciens combattants, choisira pour cela la place du 19-Mars-1962. Le transfert a lieu le 20 février 1973 ■ **Joëlle Cuvilliez**

Source : bulletin trimestriel n°103 mars et juin 2013 de la Société d'histoire de Vitry, article de Frédéric Bourdon

Groupe Mouvement unitaire progressiste

Économie sociale et solidaire : actualité d'une alter-économie ou utopie ?

53 bis, rue C.-Fourier à Vitry-sur-Seine
(2 mn de la station RER C).

Insertion, formation professionnelle, Scop, Scic, mutuelles, associations... depuis nos premières assises à Vitry-sur-Seine, le 3 décembre 2005, le secteur a évolué.

En 2010, il représentait 7,2 % des établissements régionaux et autant d'emplois régionaux, mais seulement 5,4 % des rémunérations brutes de la région. Des secteurs variés sont concernés : l'action sociale, l'enseignement, la santé et les services à la personne, le soutien aux entreprises mais aussi les arts et spectacles, etc.

Alors que de nouveaux dispositifs d'emplois aidés (contrats d'avenir, contrats de génération...) montent graduellement en puissance, ceux-ci ne pourront pas fournir une réponse adaptée à tous les jeunes au chômage.

L'économie sociale et solidaire constitue une autre façon d'entreprendre. Nous avons le plaisir de vous inviter à une présentation rapide de l'expérience de terrain de plusieurs structures, en présence de S. Veyer, CoopPaname, M. Gou-

RÉUNION PUBLIQUE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE VENDREDI 22 NOVEMBRE.

bill, Habitats et humanisme... (interventions de 4 minutes) pour laisser une large place au débat.

Réunion publique Économie sociale et solidaire, vendredi 22 novembre 2013, de 18 h à 20 h, salle du Port-à-l'Anglais,



jean.couthures
Groupe Mouvement unitaire progressiste
Hôtel de ville – 01 46 82 81 40
jean.couthures@mairie-vitry94.fr

Groupe Verts

Tribune non parvenue

Groupe Verts
Hôtel de ville
01 46 82 81 40

Groupe Lutte ouvrière

« Travailleurs de tous les pays unissez-vous » – Karl Marx

Le drame des migrants noyés au large de Lampedusa et l'expulsion de Leonarda ont relancé le débat sur les frontières et l'immigration. Le Pen, en spécialiste, monte les pauvres contre de plus pauvres. La droite se convertit aux thèses du FN. Les deux reprochent au gouvernement de ne pas être assez dur contre les immigrés, alors que la politique d'immigration des socialistes n'a rien à envier à celle de Sarkozy.

Ceux qui veulent fermer les frontières et empêcher les immigrés de circuler le font tantôt au nom de la crise et tantôt parce qu'il y a trop de chômeurs. Mais qui a enfoncé l'économie mondiale dans la crise si ce n'est les financiers ? Qui est responsable du chômage si ce n'est les licenciés ? Ce sont les capitalistes de la finance et de l'industrie qui plongent

de plus en plus de travailleurs dans la misère et le chômage ici. Et ils en font autant à l'échelle du monde car, pour eux, il n'y a pas de frontières qui tiennent. Après avoir pillé les pays pauvres au temps de la colonisation et les avoir condamnés

NON AUX EXPULSIONS RÉGULARISATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS.

au sous-développement, les groupes capitalistes continuent de les exploiter et de les vider de leur sang. Si des centaines de milliers de pauvres ne voient plus d'autre solution que de tenter de passer clandestinement les frontières au péril de leur vie, c'est qu'ils ne peuvent

plus vivre dans leurs pays.

Le mouvement ouvrier conscient s'est toujours affronté à tous ceux qui voulaient opposer les travailleurs les uns aux autres pour les détourner du combat à mener contre les exploiters. La solidarité de classe et l'internationalisme doivent constituer les valeurs de la classe ouvrière. Elles participent de la conscience des travailleurs de se considérer comme un tout et d'avoir à mener un combat commun pour se libérer et libérer toute la société de l'oppression et de la misère.

Le capitalisme a réalisé le brassage des travailleurs du monde entier. Il les a soudés dans un sort commun. Il faut que leur lutte pour s'émanciper devienne commune !



Bernard Benyacar
Groupe Lutte ouvrière
Hôtel de ville
01 46 82 82 43
b.benyacar@wanadoo.fr

Groupe Parti de gauche

Le quotidien du dimanche

Le conseil municipal du 9 octobre était particulièrement animé. Nous avons à nous prononcer sur un avis consultatif avant décision préfectorale d'autorisation d'ouverture le dimanche d'une enseigne de la distribution à Vitry. Comme je l'ai déjà expliqué sur mon bloc-notes électronique (blog), J'ai clairement voté contre l'avis favorable qui nous était proposé par le maire. Nous étions quatre conseillers à adopter cette position.

Élu municipal nous devons, dans l'intérêt général, savoir parfois prendre du recul vis-à-vis d'intérêts particuliers tout à fait respectables. Bien entendu, la nécessité d'assurer des revenus est une préoccupation fondamentale. Déterminer les activités essentielles qui peuvent justifier un travail le dimanche, relève de la responsabilité des parlementaires. Élus municipaux, à la question posée, la

réponse devait être claire et négative.

Autre sujet, nous avons eu à nous prononcer sur le lancement d'études préliminaires à une éventuelle opération de rénovation urbaine en centre-ville et dans une partie du grand ensemble ouest. Au-delà de périmètres bien trop étriqués, la

VOUS NE TROUVEREZ PAS ICI L'ADRESSE DE MON BLOG.

question posée était de savoir si la Semise était bien placée pour être observatrice alors même que l'étude devra porter sur « son » patrimoine. Je me suis opposé au choix de la commission d'appel d'offres. Plutôt qu'opposé, je dirai que ma proposition était d'exclure les structures impliquées dans la problématique.

Suite à la question pertinente d'une conseillère municipale sur les indemnités de fin de contrat de l'ancien directeur de la Semise, nul doute que les conseillers municipaux examineront avec attention la réponse annoncée pour un prochain conseil (novembre ou décembre). En tout cas, voilà une question que j'aurais bien posée. J'ai trop « tourné ma langue » avant de questionner. Est-ce un progrès ?



Bertrand Potier
Groupe Parti de gauche
Hôtel de ville – 01 46 82 81 35
bertrand.potier@mairie-vitry94.fr

Groupe Parti radical de gauche Le PRG favorable à l'ouverture le dimanche

Le conseil municipal d'octobre a approuvé l'ouverture dominicale pour le magasin Leroy-Merlin à Vitry. L'avis du conseil, sollicité par le préfet, permettra d'accorder une dérogation à l'enseigne commerciale.

Le PRG a depuis longtemps exprimé son soutien à la demande des employés et à la direction de l'enseigne pour l'ouverture du dimanche, opinion partagée par de nombreux riverains présents le dimanche qui ont massivement signé une pétition en faveur du dispositif.

Lors de la séance du conseil, j'ai rappelé notre soutien au droit des employés volontaires de travailler le week-end, pour autant que les articles relatifs à la protection des salariés dans le code du travail soient respectés. J'ai également rappelé que les emplois étudiants sont plu-

tôt favorables et ne nuisent pas à la réussite universitaire des étudiants aux ressources modestes. Mon parcours fut celui-là et la réussite n'en a que plus de mérite.

En charge du commerce et de l'artisanat sur la ville, je souhaite rappeler aussi que

UNE ÉVOLUTION DU CODE DU TRAVAIL EST NÉCESSAIRE.

le dispositif de dérogations pour l'ouverture dominicale est possible sur Vitry mais compliqué dans la forme. Une uniformisation est nécessaire et nous attendons avec impatience les résultats de la mission du gouvernement sur ce sujet. Les arguments qui militent en faveur

du dispositif sont à rechercher dans la concurrence des sites de vente Internet, ouverts 24h/24, et au respect de la liberté individuelle de travailler. Une évolution du code du travail est nécessaire et il en va de la réussite de nos entreprises industrielles et commerciales et du maintien et de la création d'emplois. Sur ces problèmes la réponse ne peut être idéologique et la tentation du grand écart entre l'expression de la réalité de l'emploi et les exigences du soutien à des syndicats peu ou pas représentatifs est forcément douloureuse.



Maurice Tzinmann
Groupe Parti radical de gauche
Hôtel de ville
01 46 82 81 40

Non inscrit La Marche pour l'égalité et contre le racisme

Il y a trente ans, le 15 octobre 1983 une poignée de jeunes Français d'origine étrangère traversaient la France pour lutter contre les inégalités et le racisme. À son arrivée à Paris le 3 décembre 1983, les organisateurs ont réussi à mobiliser largement. D'une dizaine de « marcheurs » au départ de Marseille, ils arrivent forts de cent mille participants à Paris. Cette marche avait une double visée. À la fois pour l'égalité des habitants des banlieues et contre le racisme. Les revendications étaient aussi sociales et économiques (travail, logement et équité). Force est de constater que ces revendications sont toujours d'actualité, et que les nouvelles générations issues de l'immigration peinent à se faire entendre. Les immigrés naturalisés et les enfants de l'immigration sont dans une

phase de désenchantement à l'égard de la politique en général. Est-ce parce qu'ils se sentent mal représentés par la classe politique d'aujourd'hui ? Les enfants d'immigrés originaires du Maghreb et de l'Afrique noire ont mis près de vingt

IL FAUT QUE SURVIVE LA MÉMOIRE DE CE COMBAT.

ans à accéder au Parlement. Il a fallu attendre 2012 pour voir des élus d'origine maghrébine à l'Assemblée nationale. Cette actualité mémorielle fait l'objet de multiples commémorations publiques : œuvre cinématographique, documentaires télévisés, réunions publiques, expositions... Mais c'est aux citoyens en

général et aux associations de se réapproprier l'histoire de la Marche. Ce mouvement, qui a marqué son temps, semble aujourd'hui un peu oublié, il faut que survive la mémoire de ce combat. Il est essentiel que les responsables politiques prennent clairement position en faveur de la tolérance et contre les logiques d'exclusion, de haine et de violence. C'est également, dans cette période de tensions et de stigmatisation des étrangers et de leurs enfants, qu'il est urgent de réaffirmer que notre idéal de société est fondé sur le Vivre Ensemble.



Hocine Tmimi
Non inscrit
Hôtel de ville
01 46 82 81 35

Groupe Communiste, républicain et citoyen

Impôts : remettre la justice au cœur de la fiscalité

Le sentiment d'effectuer au travers de l'impôt un geste citoyen participant à l'effort collectif au service de l'intérêt général semble ne plus faire l'unanimité chez nos concitoyens. Un récent sondage montre que majoritairement ceux-ci jugent que la politique fiscale n'est ni juste, ni efficace et ne contribue pas à réduire les inégalités. Comment s'en étonner au moment où plus d'un million d'entre eux, parmi les plus vulnérables est devenu imposable et que d'autres subissent des augmentations fortes ? C'est l'effet de la non remise en cause du gel de l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu prise par l'ancien gouvernement. Les nouveaux imposables risquent d'être soumis à la double peine car dans la foulée, l'exonération de la redevance TV, les allocations logement ou familiales,

la carte améthyste, la taxe d'habitation, etc. risquent d'être impactées. Les collectivités locales qui, dans cette période de crise jouent un rôle d'amortisseur social voient leurs dotations ponctionnées

UNE RÉFORME FISCALE D'ENSEMBLE MARQUÉE PAR LA JUSTICE EST NÉCESSAIRE.

de quatre milliards et demi supplémentaires. Dans le même temps, les entreprises se voient octroyer vingt milliards d'euros de nouveaux cadeaux fiscaux sans contrepartie en faveur de l'emploi et des salaires. Quatre-vingts milliards s'évaporent dans les paradis fiscaux et les bénéfices des grands groupes ne se sont

jamais aussi bien portés. L'argent ainsi détourné des investissements utiles au dynamisme économique et à l'emploi et la pression exercée sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens ne participent pas au redressement de notre économie.

Une réforme fiscale d'ensemble marquée par la justice est nécessaire. Une taxe de +0,5 % sur les revenus du capital rapporterait trente-cinq milliards dans les caisses de l'État, une meilleure progressivité de l'impôt par la création de nouvelles tranches en haut de l'échelle d'imposition rétablirait déjà un peu de justice entre les contribuables. La hausse de la TVA prévue en janvier devrait être supprimée tant elle pénalisera les familles aux revenus les plus modestes.

Les élus du groupe Communiste, républicain et citoyen

Hôtel de ville
01 46 82 84 56

Groupe Socialiste

Non à cette métropole du Grand Paris

Le projet relatif à la métropole du Grand Paris, en cours d'examen par le Parlement menace l'avenir de nos communes et intercommunalités, porte un coup à la démocratie locale et à la prise en compte des besoins des habitants.

Ce projet de loi prévoit la création d'un Établissement public de coopération intercommunale, qui rassemblera, si la loi est votée en l'état, les 6,7 millions d'habitants de Paris et des cent vingt-trois communes des trois départements de la petite couronne. Cette métropole du Grand Paris se substituera dès sa création au 1er janvier 2016, aux intercommunalités existantes, remettant en cause une large part des prérogatives communales. Alors que nous venons de créer la communauté d'agglomération Seine-Amont, qui rassemble les villes de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, celle-ci

serait appelée à disparaître dans deux ans. Or ce nouvel outil de coopération s'est construit après une large concertation avec la population et la collaboration des élus locaux. Il serait remplacé par un conseil de territoire, sans ressources propres ni personnalité morale ou pou-

LE GRAND PARIS DÉTRUIT LES FONDEMENTS MÊMES DE LA DÉMOCRATIE LOCALE.

voir d'intervention. Que deviendront les projets élaborés depuis des années que Seine-Amont doit désormais mettre en œuvre ? Le devenir de nos communes est lui aussi remis en cause. Car cette métropole très intégrée du Grand Paris et dans une certaine mesure les conseils de territoire vont confisquer les compé-

tences majeures des communes en matière d'aménagement, de construction de logements, de politique de l'habitat. Enfin, la métropole du Grand Paris détruit les fondements mêmes de la démocratie locale et la capacité des habitants à décider des choix qui les concernent. Ce projet remet en cause trente années de politique de décentralisation. Comment concevoir que nos concitoyens, comme les élus locaux, soient totalement écartés des débats de la loi sur les métropoles, et que celui-ci se poursuive sans tenir compte de la multiplication de prises de positions défavorables émanant d'élus de tous les partis politiques démocratiques. Ce projet doit être reconsidéré, il est indispensable, d'entendre les citoyens.



Jean-Marc Bourjac
Groupe Socialiste
Hôtel de ville
01 46 82 84 83

Groupe Europe écologie les Verts Une nouvelle page pour Vitry

Notre ville, au cœur des mutations de la métropole, a des atouts exceptionnels. D'abord ses habitants anciens et nouveaux, sa jeunesse, sa diversité, ses cités et ses pavillons, son environnement géographique (Seine, coteau, plateau, végétation...), sa proximité avec Paris, ses entreprises, sa vie associative. Son héritage social, de solidarité, de vivre ensemble, et de lutte contre le racisme, particulièrement l'antisémitisme et l'islamophobie, et toutes les discriminations sont aussi des acquis précieux. Vitry va devenir un des cœurs de la métropole polycentrique du Grand Paris. Mais la ville a aussi ses freins. Il y a tant de choses à changer pour y vivre mieux. Le déficit des emplois par rapport au nombre de logements se creuse, le petit commerce devrait être davantage encouragé, les marchés repensés, des zones piétonnes créées... La circulation

à vélo devrait être vraiment facilitée, une navette pour aider au déplacement des personnes âgées mise en place. La ville devrait être plus sensible aux enjeux de santé environnementale, aux ondes, au bruit, à la qualité de l'air, et favoriser le droit d'alerte et de mobilisation des citoyens, plutôt que de s'en méfier.

IL Y A TANT DE CHOSES À CHANGER POUR Y VIVRE MIEUX.

On pourrait renouer avec l'aménagement des plages et des berges et pourquoi pas y installer la salle pour les fêtes de famille et d'amis tant de fois promise ? Les nombreux services publics devraient évoluer notamment quant au mode de tarification. L'attribution des logements sociaux devrait se faire de façon plus

transparente et les rapports entre bailleurs, locataires et amicales être basés sur davantage d'écoute et de respect. Et, pour avancer, ne faudrait-il pas, avant tout, faire une priorité de débrider la démocratie locale ? Une démocratie plus participative, ouverte à la diversité des populations (conseils de quartier rénovés, conférences de consensus ou de citoyens, référendums locaux, appels ouverts aux nouveaux projets...). La ville a besoin de plus de convivialité et de mieux respirer.



Khaled Ben Mohamed
Groupe Europe écologie
les Verts
Hôtel de ville – 01 46 82 81 30

Restons en contact

L'information municipale, tous les mois, toutes les semaines et tous les jours : Vitry le mensuel, Vitry hebdo, Newsletter et www.vitry94.fr



MNFCT*

VOS SOLUTIONS SANTÉ & PRÉVOYANCE



LES PACKS SANTÉ TERRITORIAUX

Adhérez en ligne sur :
WWW.MNFCT.FR

CONSULTATIONS, PHARMACIE, HOSPITALISATIONS,
DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES, CHAMBRES PARTICULIÈRES,
PROTHÈSES ET IMPLANTS DENTAIRES,
ORTHODONTIE, OPTIQUE, CHIRURGIE DE LA MYOPIE,
CONTRACEPTION, MATERNITÉ, SEVRAGE TABAGIQUE,
AIDE À L'ACCÈS AUX SOINS,
CAUTIONNEMENT DE PRÊT IMMOBILIER, ETC.

3 MOIS
DE COTISATION
OFFERTS
EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
pour toute adhésion à l'une des options
des Packs Santé Territoriaux
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2013



MNFCT*

Créateur de solidarité depuis 1933



Mutuelle
Nationale des
Fonctionnaires des
Collectivités
Territoriales

* Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales
22 rue des Vignerons - 94686 Vincennes Cedex - www.mnfct.fr

Pour adhérer : **0 810 46 47 48**

Citoyenneté

Information pratique

Inscription sur les listes électorales

• L'inscription sur les listes électorales de votre commune est obligatoire pour pouvoir exercer votre droit de vote. Et cela au plus tard le 31 décembre 2013 pour les scrutins organisés en 2014 (élections municipales, 23 et 30 mars ; européennes, 25 mai), notamment pour les personnes ayant déménagé en cours d'année – même dans la même commune – et pour les personnes ayant plus de dix-huit ans et qui n'ont jamais été inscrites. Les pièces à produire : une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ; un justificatif de domicile nominatif (quittance eau, gaz, électricité, facture téléphonique d'un téléphone fixe) datant de moins de trois mois.

• Les personnes ayant eu dix-huit ans entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2014 et les jeunes devenus majeurs entre le 1^{er} mars 2014 et la veille du premier tour de l'élection doivent aller vérifier à la mairie de leur lieu de résidence que l'inscription d'office a bien été effectuée. Pour voter, les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants doivent s'inscrire sur les listes complémentaires. Il faut distinguer la liste complémentaire pour les élections municipales et la liste complémentaire pour les élections européennes. L'inscription sur l'une n'entraîne pas l'inscription sur l'autre. Une fois la démarche faite, l'inscription est permanente et n'a pas à être renouvelée, sauf changement de commune.

Inscriptions en mairie au service Réglementation, dans les relais-mairie, par courrier ou en ligne sur mon.service-public.fr

Renseignement 01 46 82 83 27

@ retrouvez toutes les modalités et le formulaire d'inscription sur www.vitry94.fr/election

Naissances

Août

AMARI Kamel Mouloud, AWOADOM Henri Raphaël, BEAUVOIR Naomi, CISSE Abdoul-Aziz, CISSE Chelsea Fatoumata, CUNHA Aliyah, DE JESUS LIMA Eloise, HU Léo César Clément, HUANG Raymond Zhao-Yang, KHARROUBI ESSAIED Rayan, LEBOTTI Luca Mimmo, LORÉMAT Elliott, OSMANI Asmaa, TAVARES Kahila Anissa.

Septembre

AYADI Medhi, BARBOSA

GOMES Luna, BONNEFOY Alec, CHANTELOUBE Ewenn, DIAKITE Hawa, DIARRA Mariam, EIMER Louis, ELAZIZI Mayssa, GOMES Louana, GOMES PINTO, GRIRA Dalia, HAMADOU Wissem, HOUACHMA Ahmed-Ali, ISLAMAGIC Eldin, KERDJADJA Nahil, KPONOU Evan, LIMA Evan, LOISEAU Alexia, MARTIN BREZAUULT Luka, MATHIEU Manon, MAZUR Jenny, MOREL Julie, PEREIRA FEITOSA Matheus, PHY Daryl, POMMÉ Laura, ROUICHI Bachir, SÉONNET Tierno, THUITHAISONG Thiraya, TMIMI Yanis, TOUATI

Riyad, VIVIERS Mélisse, ABDOUROIHAMANE Nesma, AROUSS Sarah, BAUDRY NDIAYE Mady Alexis, BEN SABER Mariem, BRUNEL Calie, CAPPELLEN Tom, DE JESUS SAMPAIO Melissa, DIAKHABY Mohamed, DIAKITÉ Sirandou, DUDAËV Yasmine, EL BEKKAL Abd-Arrahmane, EL GHOUÏL Sofia Takwa, ERRAJAA Sofia Rita, GNAGOH Johanna Inès, GROSU Alexandru, GUERRAS Sana, HAIDARA Alassane Mamadou, KRADCHI Mohamed-Ali, LAHMAMI Taha-Amine Fahd, LUSSAN Thuy Anh, MOUSSA Ikram, OSMANI Ayoub Belmehel, PETIT Giulia Marie Isabelle, PETRIC Matei Natanael, RAVANELLO Matteo Loam, SANSEN Samy Naël, SOUMBOUNOU Demba, TOURE Yahya.

Mariages

Septembre

BOURABEH Hourya-BENMANSOUR Wassyl, GAMIDOVA Ekaterina Igorevna-MEUNIER Nicolas Georges Jean-Claude, LEROY Rébecca-HUBERT Romain, LIU Yi-CHAY Laurent Tang, RAMI Nawel-SOUFI Hocine, MARCHAND Catherine Yvonne-LAURENT Bruno Henri, BUN Sida-TANG Maxime, STEBLEVA Nadezhda-SILVESTRO Julien, DE SA MAIA Juliana-MEZERETTE Thibault Gilbert Daniel, NOBAL Anaëlle Chantal-PAGAL Jean, DUPRIEU Nora Majdoline-MOUSAÏD Samir, HILL Jessica Christine Marthe-JALEM Stephen Dimitri, GOUIN Isabelle Odette Valérie-TEIXEIRA Patrice Dominique, COSTA Julie-BELLALI Mohamed Sofiane, NGASSAM PONDJA Mireille-MUSELLI Frédéric François, FARADJI Amina-ABDENNEBI Âadel, COMPTON Leonne-BRINEAU André, CARNEIRO DA SILVA Maria-LEMOINE Jacky, KABWIKA Marie Claire-MBOMA Marcel, JOLY Ana Mireille-BAVOUZET Aurélien Didier, CHERGUI Sarah-DAREG Mehdi, AMEZIANE Cindy-CHAIBI Aymen.

Décès

Mars

BOUCHER Josette ép. BRUNEL 66 ans.

Juin

REBERDIÈRE (de la) Robert 80 ans.

Juillet

BENALLOU Brahim 78 ans.

Août

ABOU Danièle Suzanne 81 ans, BOUVET Suzanne Louise Renée Jeanne ép. REISSER 84 ans, DOUMBIA Aminata 46 ans, DRU Daniel Robert 74 ans, DUDILLIEUX Nicole 77 ans, FOURCADE Janine ép. CHERUBINI 83 ans, LELAY Yvonne Marie Christiane Charlotte ép. LAPEYRE 92 ans, MOUGEOT Bernard 57 ans, MOYA CACHUFEIRO Antonia ép. MOYA BENASULI 81 ans, NZONGA Georges 76 ans, PUPIN Josette Danielle Fernande Georgette ép. ROUX 67 ans, ROCCA Arminio ép. ROCCA 91 ans, ROUABAH Aziz 70 ans, STOELSAET Liliane ép. GUERRAND 88 ans, TEILLOT André 89 ans, ZEZIMA Alexandre 86 ans.

Septembre

MATESAC Théodore 91 ans, PARIS Jacques Paul Camille 86 ans, BISMUTH Simon 82 ans, SAINT PIERRE René Charles 87 ans, CISSE Yaya 53 ans, ROUSSEL Huguette Marcelle ép. CHIGOT 90 ans, TRÈVE Hélène Louise ép. GALLAND 92 ans, VERGEZ Marie Louise Yvonne ép. BOCQUET 91 ans, DA SILVA TAVARES Antonio 71 ans, HOFFMANN Jacky 76 ans, DUTHÉ Raymond Henry 92 ans, AMOUREUX Maurice 79 ans, BONNEFOY Christian René 70 ans, BÉREAUX Michel Joël 70 ans, CHÂTEAU Pierre 84 ans, ENGLER Odette Marie Marcelle Geneviève ép. SEDILOT 65 ans, GIRY-DUCLUZEAU Régis Raoul 74 ans, HERMELINE Pierre Henri 64 ans, LECAGNEUR Yvette ép. MEUNIER 81 ans, MARTINEZ DIEZ Antonio 78 ans.

À VENDRE

- Vêtements fille 10-12 ans 2€/pièce (8€ les 6), accessoire femme, protège-dos poney taille 12 ans 15€ - 06 14 19 84 64
 - Bureau pour ordi 25€, 3 haut-parleurs Logitech 30€, vêtements femme T42, enfants 0 et 3 ans prix bas, lecteur DVD 30€, livres divers 0,50€ - 06 18 81 54 40
 - Cassettes de films et disques 45t et 33t, Ferré, Ferrat, etc. - 01 46 81 99 20
 - 2 chaises pliantes neuves design en plexiglas rouge et chrome 80€ le lot - 06 68 82 53 07
 - Plaquettes de frein avant neuves Xantia 30€, autoradio Pioneer CD radio 40€ DEH 3100R 4x27W - 06 30 10 33 23
 - Frigo Laden classe A, état neuf, petite porte congélateur 160€ (achat 279€ factures à l'appui) - 06 33 70 32 53
 - Vêtements homme T42-44, chaussures montantes Nike P45 - 07 53 87 24 10
 - Pantalons été hiver Esprit T38, pantalon Roxy L, G-star Raw T38, pantalons Pimkie, blue-jeans 10€/pièce - 01 71 36 27 62
 - Coffret intégrale DVD Hergé édition collector limitée et numérotée 100€ - 06 72 66 77 39
- COURS**
- Dame d'origine anglaise, agrément académie de Créteil, 27 ans d'expérience, donne cours d'anglais. Groupe (maxi 6 élèves) CM2 mercredi 17h, CM1 jeudi 17h, 6e vendredi 18h, 2nde mercredi 14h, 13€/h. Chèque emploi-service possible - 06 31 54 25 30 (9h à 19h, M^{me} Colonna)
 - Titulaire licence 2 informatique propose cours de suivi et de soutien

- scolaire de maths, français et anglais - 06 74 44 31 54
- Professeur de mathématiques, physique, chimie donne cours particuliers tous niveaux - 01 46 80 72 08

OFFRES DE SERVICE

- Lycéen 18 ans terminale S propose garde d'enfants ou/et aide aux devoirs le week-end - 06 19 82 76 62
- Dame portugaise cherche ménage, repassage du lundi au vendredi à côté école et marché - 06 88 94 38 00 ou 01 77 85 93 98
- Jeune femme portugaise responsable, sérieuse et polyvalente cherche heures de ménage, travail soigneux, disponible de suite - 01 77 85 93 98 ou 06 88 94 38 00
- Assistante maternelle agréée cherche enfant de 18 mois à garder. Disponible à l'écoute et patiente - 06 26 81 07 33
- Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder, disponible tous les jours, le soir et les week-ends - 06 62 89 52 02
- Lycéenne en bac, accompagnement soir et services à la personne, 18 ans début janvier, garde vos enfants en soirée et le week-end end. Sérieuse ayant de l'expérience avec les petits enfants. - 06 13 57 19 55

- Dame sérieuse cherche heures de repassage - 06 84 02 52 16
- Dame âgée cherche femme sérieuse 3h le matin pour ménage et autres, chèques emploi-service - 01 46 81 50 24
- Jeune femme recherche sortie enfant, ménage et repassage, disponible tous les jours même le week-end end - 07 58 05 99 35

- Dame 87 ans recherche en remplacement (ménage et course) 26h/mois, paiement chèque emploi-service - 06 45 44 08 95
- Recherche à faire repassage à mon domicile - 06 88 33 54 14
- Assistante maternelle agréée depuis 1993 garde à son domicile bébé à partir de 4 mois ou plus d'un an, une place disponible, secteur rue de la Glacière, 40h/ semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) - 01 46 80 69 43
- Propose mes services pour les particuliers : peinture, papier peint, enduit, carrelage, montage de meuble - 06 23 08 52 31 ou afnay06@live.fr
- Jeune femme portugaise responsable, sérieuse cherche heures de repassage à son domicile, disponible de suite - 01 77 85 93 98
- Jeune femme portugaise responsable, sérieuse cherche enfants à garder, disponible de suite - 06 88 94 38 00

IMMOBILIER

- 30m² à vendre, raval 4 côtés été 2013, isolation int/ex, pièce à vivre plus placard, cuis./SdB équipées, WC séparés, entrée, cave, 145 000€ - 06 16 91 50 27
- Carqueiranne à 200m de la mer, entre Hyères et Toulon, studio 25m² tout confort et commerces, vue sur mer, animaux acceptés. Période scolaire 300€/semaine, hors période scolaire 300€/15 jours et 500€/mois - 01 46 77 04 92 ou 06 34 21 95 53

DIVERS

- Propose à un contrebassiste ou bassiste/violoncelliste de nous rejoindre pour enrichir notre univers musical - manulamaillouge.free.fr ou 06 28 07 59 60

numéros utiles

- Médecin de garde : Sami (Service d'accueil médical initial) **15**
- Pompiers **18**
- Police secours **17**
- Commissariat **01 47 18 35 00**
- Police municipale **01 55 53 17 36**
- Centre antipoison **01 40 05 48 48**
- EDF **0972 67 50 94**
- GDF **0800 47 33 33**
- Centre hospitalier intercommunal Créteil **01 45 17 50 00**
- Urgences obstétricales (Clinique des Noriets) **01 45 59 55 00**
- Clinique Pasteur **01 45 73 35 35**
(01 45 73 35 36, urgences 24h/24)
- Hôpital Henri-Mondor, Créteil **01 49 81 21 11**
- Hôpital Bicêtre, Kremlin-Bicêtre **01 45 21 21 21**
- Violences conjugales **39 19**
- Enfance maltraitée **119**
- Pharmacie de garde **39 15**
- Sécurité sociale **36 46**
- Caisse d'allocations familiales **0810 25 94 10**
- Centre municipal de santé **01 55 53 50 80**
- Pôle emploi **39 49**
- Bourse du travail **01 43 91 17 60**
- Aides **01 46 81 44 44**
- Drogues info service **0 800 23 13 13**
- SOS vétérinaire **08 92 68 99 33**
- Taxis **01 46 80 00 00**
- La Poste **36 31**
- Véolia (urgence fuite) **0811 900 918**

Petites annonces gratuites

Vitry le mensuel

Rédiger vos petites annonces en majuscules en utilisant uniquement le bulletin ci-dessous. Les annonces nous parvenant sur un autre support ne seront désormais plus prises en compte. **Une annonce par foyer, 150 caractères maximum (lettre, chiffre, ponctuation, espace)**

Nom : Téléphone :

Adresse :

À retourner par courrier :

Mairie de Vitry, direction de la Communication, 2, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine ou à déposer à la direction de la Communication : hôtel de ville, zone verte, 2^e étage

@
Vous pouvez également nous faire parvenir et publier votre annonce sur www.vitry94.fr/annonces

PEU IMPORTE
la manière...
IL FAUT
être inscrit
POUR VOTER

**AVANT LE 31
DÉCEMBRE 2013 !**

CONNECTEZ-VOUS SUR
MON.SERVICE-PUBLIC.FR
OU RENDEZ-VOUS EN
MAIRIE OU DANS LES
RELAIS-MAIRIE

Pour pouvoir voter en 2014, l'inscription sur les listes électorales de votre commune est obligatoire **avant le 31 décembre 2013**, notamment pour les personnes ayant déménagé en cours d'année et pour les personnes de plus de 18 ans et qui n'ont jamais été inscrites.

Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile

WWW.VITRY94.FR/ELECTION

vitry-sur-seine 

UN TERRITOIRE, DES AMBITIONS



Forum pour l'emploi et le développement économique

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013

9h-17h > Palais des sports Maurice-Thorez
4, avenue Henri-Barbusse - Vitry-sur-Seine

handicap: *On dit sap!*



PLIE
IVRY-VITRY



Seine.amont
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CHOISY-LE-ROI • IVRY-SUR-SEINE • VITRY-SUR-SEINE